

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

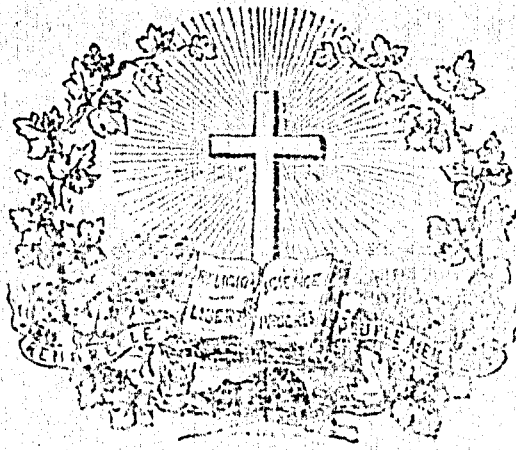
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Avril 1873.

No. 4.

SOMMAIRE.—**Éducation :** Les bienfaits de la civilisation.—**DOCUMENTS OFFICIELS :** Réponse à une adresse de l'Assemblée législative au sujet des écoles normales.—**PALMARÈS :** Prix obtenus au concours établi par M. Alexander pour les écoles de son district d'inspection.—**Avis officiels :** Concours pour la publication d'une série de livres de lecture en langue française.—**Itinéraires.** Quarante-neuvième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier.—**Bulletin bibliographique.**—**Revue mensuelle.**—**NOUVELLES ET FAITS DIVERS :** Bulletin de l'instruction publique.—**Bulletin des sciences.**—**Bulletin du commerce et de l'industrie.**—**Bulletin des statistiques.**—**Faits divers.**—Etat fourni par les commissaires d'écoles catholiques de Montréal.—**Annales.**

LITTÉRATURE.

Les bienfaits de la civilisation.

UN REGARD AUTOUR DE MA CHAMBRE.

A la suite d'un long voyage chez les peuplades sauvages et grossières qui habitent les confins du Sahara et de l'Algérie, après avoir vécu sous la tente de l'Arabe, n'ayant le jour que le dôme du ciel pour abri, et la nuit qu'une méchante couverture en guise de lit, je me retrouve à Paris, près de ma famille. Me voici dans un fauteuil moelleux, en face de ma bibliothèque, les pieds étendus sur un tapis de laine. Quelle jouissance j'éprouve à être enfermé dans ma chambre, goûtant tout le confortable des pays civilisés, après avoir enduré la misère des peuples qui ne connaissent pas les inépuisables ressources de l'industrie ! Cette comparaison fait naître en mon esprit mille réflexions, et, doucement étendu, je me mets à passer machinalement en revue les objets qui m'entourent. Cette chambre où je trouve asile, pensé-je, le monde entier, toute la terre, s'y trouvent représentés. Des milliers d'hommes ont contribué à la faire ce qu'elle est. Les objets qu'elle renferme, des bateaux à vapeur et des chemins de fer les ont apportés de toutes les parties du monde.

D'où vient cette cheminée ? Elle a été extraite des carrières de marbre des Pyrénées, où des ouvriers ont

lentement ouvert des tranchées dans le sol, où ils ont extrait la pierre après mille travaux et mille soins. D'autres mains l'ont taillée, l'ont façonnée, l'ont sculptée. Ici est une bougie qui provient peut-être du Pérou ; car l'Amérique espagnole envoie en France des quantités considérables de suif de mouton ou de bœuf, et notre industrie transforme cette graisse puante en bougies stéariques. Là, au-dessous, est une pincette. Que d'histoires pourrait nous raconter cet humble ustensile ! Quelle est son origine ? Il vient des mines de fer, où le métal existe à l'état d'oxyde ; il faut que des mineurs sachent récolter le minéral, et que ce minéral soit fondu avec du charbon dans des hauts fourneaux d'où la fonte incandescente sort en ruisseaux de feu. Cette fonte, plus tard, est transformée en fer qui doit être martelé, laminé, travaillé, pour donner naissance à la paire de pincettes.

Plus loin, voici des chenets de cuivre : encore un métal que l'homme emprunte au Chili, au Mexique, à l'Angleterre, et qui, avant d'être chenet, a fait bien des voyages.

A terre est un tapis ; à lui seul il fournirait la matière d'une encyclopédie. Il est en laine, et avant d'être foulé aux pieds, il s'étalait sur le dos d'un mouton. Puis il a passé dans des filatures où d'innombrables machines, où toute une armée d'artisans, l'ont métamorphosé en échecaux de laine. Mais il est teint de nuances diverses qui charment l'œil par l'harmonie artistique des couleurs. Son fond bleu est formé d'indigo que les Chinois cultivent dans le Céleste Empire et que nos teinturiers utilisent. Sa bordure est rouge ; c'est le rocou, qui pousse en Amérique, qui en a fourni la matière colorante. Les fleurs violettes, roses, qui y sont imprimées, viennent aussi des pays les plus lointains.

Dans l'âtre sont des bûches qui flambent : des bûchers les ont taillées dans la forêt ; ils en ont façonné un radeau que la Seine a conduit jusque dans notre capitale. Au-dessus est un fragment de charbon de terre, que l'on a arraché des entrailles du sol, et que l'industrie consomme en grande abondance, pour donner la vie aux machines à vapeur, pour faire courir la locomotive sur les rails de fer, et pour ces vaisseaux énormes qui sillonnent la surface des océans.

Deux vases de porcelaine décorent ma cheminée : ils n'ont d'abord été qu'une terre blanche que l'on nomme

kaolin ; puis ils ont été façonnés dans la manufacture de céramique, séchés, peints par d'habiles artistes, et chauffés dans de grands fours.

Derrière eux brille une glace étamée. Que de merveilles dans ce miroir ! Le sable de nos rivières, porté à une haute température, avec la soude et la chaux, donne le verre, étonnante substance qui se prête à tous nos besoins. Elle est étamée d'étain et de mercure, métaux que les mineurs vont chercher encore dans l'écorce terrestre.

Tout près de ma main est un flacon d'eau de Cologne, dont la base est l'alcool. Ce liquide a nécessité un travail considérable ; il a fallu cultiver la betterave, en extraire le sucre, puis les distillateurs ont séparé l'alcool. Les parfums de cette eau de Cologne ont exigé la culture des citrons, des roses, des verveines, d'une infinité de fleurs. Pour remplir ce flacon, mille jardiniers ont demandé au ciel de la pluie ou du soleil, ont remué la terre, ont cultivé les fleurs. Il a fallu dans d'autres usines fabriquer les essences et les unir à l'alcool.

Que de travaux, que de peines, que d'inventions a nécessité tout ce que je vois autour de moi ! Cette feuille de papier où je puis écrire, retracer mes pensées, cette plume métallique qui me permet d'y porter l'encre, sortent de vastes usines où des ingénieurs, des ouvriers, font agir de puissantes machines. Que d'observations semblables à faire sur les vêtements qui me couvrent commodément, et qui sont formés de drap, de toile, de soie, de tissus divers, inventés, perfectionnés et fabriqués par une légion d'hommes industriels !

Mais si je cesse de m'attacher uniquement au bien-être physique, que d'admiration, que d'étonnement suscitent dans mon esprit ces peintures où l'artiste représente les traits de ceux que j'aime, l'image des scènes charmantes de la nature ! Que de réflexions éveillent en moi ces livres écrits par des philosophes, des poètes, des penseurs et des érudits ! Que l'on réfléchisse à ces dons bénis de la civilisation, on verra que l'on ne saurait trop les apprécier. Grâce à l'imprimerie, je n'ai qu'à interroger mes livres, et me voilà presque aussi instruit en astronomie que Galilée et que Newton. Je sais, si je veux, la chimie comme Lavoisier, et les sciences naturelles comme Buffon. Tous ces génies qui ont épuisé leurs forces, leur intelligence, à créer, à étudier et à approfondir les œuvres de la nature, je profite de leurs travaux, et je m'instruis à leur école. Je cause avec les hommes du passé comme avec ceux du présent ; et tout cela sans sortir de cette boîte, comprise entre quatre murs, dans laquelle je vis si commodément, grâce aux travailleurs, aux industriels, aux inventeurs de tous les pays, de toutes les professions, de tous les âges et de toutes les classes.

Que l'homme oisif, pour qui le travail est un fardeau, qui végète dans la paresse, qui ne cultive pas son intelligence, qui ne cherche à rien étudier, à rien produire, jette les yeux sur le tableau que nous venons d'esquisser, il sentira en lui une voix de la conscience qui lui dira : À quel titre jouis-tu des bienfaits de la civilisation, fillo du travail ? Si tu n'a pas pris la plus petite part à cet immense monument de bien-être intellectuel et physique, que des milliers d'hommes laborieux construisent depuis des siècles, es-tu vraiment bien digne d'y trouver asile ?

—Magasin Pittoresque.

DOCUMENTS OFFICIELS.

Réponse à une adresse de l'Assemblée législative de la province de Québec, en date du treize novembre dernier, priant Son Excellence le lieutenant-Gouverneur de vouloir bien

faire mettre devant la Chambre un état du nombre des jeunes gens qui ont étudié comme élèves instituteurs dans les écoles normales de la province depuis l'établissement de ces institutions, le nombre de ceux qui pratiquent actuellement l'enseignement ; le coût total des écoles normales depuis le commencement, ce coût par chaque année distincte, et le coût de chaque élève pour la province.

Rapport sur l'école normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1871-72.

A l'honorable P. J. O. Chauveau, ministre de l'Instruction publique.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'école normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1871-72.

Dans l'admission des élèves-maîtres, je n'ai rien rencontré qui donne lieu à des remarques nouvelles, ou qui puisse modifier les opinions que j'ai exprimées dans les autres rapports.

Par l'examen des candidats, il est facile de constater qu'il y a progrès dans l'enseignement élémentaire en général, mais il est facile aussi de constater combien peu certains Bureaux de commissaires entendent les intérêts des contribuables, en cherchant des maîtres au rabais.

Nous avons admis cinquante-et-un élèves, classés comme l'indiquent les tableaux suivants.

CLASSIFICATION PAR ANCIENNETÉ.

Elèves anciens.....	30
Elèves nouveaux.....	21
Total.....	51

CLASSIFICATION PAR ORIGINE.

Elèves d'origine française.....	47
Elèves d'origine anglaise.....	4
Total.....	51

CLASSIFICATION PAR VOIES DE COMMUNICATION.

La ville ou les environs immédiats.....	5
Grand Tronc allant à l'ouest.....	5
Grand Tronc allant au sud.....	4
Voie de la Prairie.....	13
Voie de Berthier.....	12
Voie de St. Eustache et Ste. Thérèse.....	12
Total.....	51

CLASSIFICATION D'APRÈS LES NOTES DE L'EXAMEN D'ADMISSION.

	Bon.	Passable.	Faible.	Très Faible.	Total.
Français, grammaire et orthographe.....	5	7	6	3	21
Anglais, lecture et prononciation.....	3	5	4	9	21
Arithmétique.....	4	5	8	4	21
Ecriture.....	2	2	10	7	21

Je dois faire remarquer que j'ai dû refuser trois candidats par défaut d'âge qui avaient obtenu la note *Bon* sur ces quatre matières. J'ai constaté aussi qu'en général les plus capables parmi ceux qui se sont présentés, sont les plus jeunes, c'est-à-dire ceux qui ont fréquenté les écoles pendant les six dernières années.

CLASSIFICATION PAR ÂGE.

De seize à dix-huit ans.....	22
De dix-huit à vingt ans.....	23
De vingt à vingt-cinq ans.....	5
De vingt-cinq à trente ans.....	1
Total.....	51

CLASSIFICATION PAR CLASSE.

	Anciens	Nouveaux	Total
Dans la classe académique.....	7	...	7
Dans la classe d'école modèle.....	7	1	8
Dans la classe d'école élémentaire.....	15	2	17
		18	1
Total.....			51

Parmi ces élèves-maitres un seul était un ancien instituteur, quatre ont trouvé à se placer pendant le cours de l'année dans de bonnes écoles.

II.

Je prendrai la liberté, Monsieur le ministre, d'attirer votre attention sur les tableaux suivants. Ils vous donneront une idée assez exacte du travail du professeur et de celui des élèves, dans le cours de l'année que nous venons de finir.

Tout l'enseignement y est ramené à des leçons d'une heure, comme on fait généralement aujourd'hui dans les établissements d'éducation supérieure. Cette division est surtout utile aux professeurs qui peuvent déterminer d'avance la matière de chacune des leçons et les développements qu'il faudrait supprimer si un accident venait empêcher la classe.

NOMBRE DE LEÇONS D'UNE HEURE DONNÉE DANS LA CLASSE D'ÉCOLE ACADÉMIQUE.

Algèbre revue, et théorie du nombre.....	190
Géométrie, revue en anglais.....	70
Arithmétique, revue en anglais.....	45
Tenue des livres, revue en anglais.....	90
Grammaire française revue.....	132
Grammaire anglaise revue.....	200
Grammaire latine.....	200
Notions de littérature.....	88
Notions de physique.....	36
Agriculture.....	25
Histoire naturelle—Zoologie.....	30
Elocution française.....	50
Musique vocale et piano.....	90
Gymnastique.....	50
Pratique de l'horticulture.....	75
Pédagogie théorique.....	75
Pédagogie pratique.....	308
Philosophie.....	195
Instruction religieuse.....	60
Total—Heures.....	2000

Ce qui fait en moyenne 10 heures par jour.

Les besoins de l'enseignement nous mettent dans la nécessité de diminuer dans cette classe, le nombre des leçons d'agriculture. Je n'ai pas tenu compte du temps consacré aux promenades ou excursion agricoles.

NOMBRE DE LEÇONS D'UNE HEURE DONNÉES A LA CLASSE D'ÉCOLE MODÈLE.

Grammaire française.....	130
Grammaire anglaise.....	200
Anglais—prononciation, épellation, étymologie.....	190
Histoire générale.....	80
Ecriture.....	88
Algèbre.....	122
Géométrie.....	64
Notions de physique.....	36
Histoire naturelle—zoologie.....	30
do —botanique.....	20
Agriculture.....	68
Pratique de l'horticulture.....	75
Elocution française.....	50
Musique vocale et piano.....	90
Gymnastique.....	50
Pédagogie théorique.....	75
Pédagogie pratique.....	420
Instruction religieuse.....	80
Total—Heures.....	1868

C'est en moyenne par jour—heures 9½.

NOMBRE DE LEÇONS D'UNE HEURE DANS LA CLASSE D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Grammaire française.....	170
Grammaire anglaise.....	130
Anglais—prononciation, épellation, étymologie.....	190
Histoire du Canada.....	80
Ecriture.....	88
Arithmétique.....	90
Calcul mental.....	40
Tenue des livres.....	70
Histoire naturelle—Zoologie.....	30
do Botanique.....	20
Agriculture.....	68
Elocution française.....	50
Pratique de l'horticulture.....	75
Gymnastique.....	75
Musique vocale et piano.....	90
Pédagogie théorique.....	75
Pédagogie pratique.....	420
Géographie (en anglais).....	80
Instruction religieuse.....	80
Total—Heures.....	1971

C'est en moyenne par jour—heures 9¼.

En ajoutant à ces trois tableaux 190 leçons d'anglais données à la seconde division de la classe élémentaire nous arriverons à un total de 5849, lequel représente ce que je puis appeler la valeur de l'enseignement annuel.

Quant au nombre réel des leçons des professeurs de l'école normale, il est inférieur à ce chiffre, dans lequel entrent les classes faites à l'école modèle par les élèves-maitres, et les cours étant suivis en même temps par les classes réunies, ne doivent être comptés qu'une fois. Toute déduction faite, il reste encore 4159 leçons d'une heure données dans le cours de l'année.

III.

Ce chiffre m'exempte de faire une mention spéciale du zèle de messieurs les professeurs.

on peut voir que le nombre des diplômes accordés à la clôture de la dernière session, ajouté à ceux accordés antérieurement portera le nombre de tous les diplômes accordés aux étudiants de l'école normale McGill, depuis son inauguration, à 716, et le nombre des personnes qui ont reçu des diplômes à 532.

De ces diplômes, 30 furent accordés à des instituteurs d'académie; 200 à des instituteurs d'école modèle et 472 à des instituteurs d'école élémentaire.

Sur le nombre des instituteurs qui ont obtenu des certificats de l'école normale McGill, il y avait 81 garçons et 451 filles.

Il ne sera pas hors de propos, pour moi, de dire ici, que sur le nombre d'instituteurs que je viens de mentionner, 101 de l'un et de l'autre sexes, obtinrent leurs diplômes pendant les deux sessions précédant immédiatement la session dernière; et en conséquence, pendant une partie du court espace de temps que j'ai occupé la position de principal de cette institution, et que j'ai dû par devoir, occupation qui m'était d'ailleurs agréable, prendre des informations au sujet de ceux qui en entrant dans notre institution s'engageaient à enseigner au moins pendant le nombre d'années requis, je puis établir après une enquête minutieuse que, sur ces 101 instituteurs, 61 demandèrent et obtinrent des engagements comme instituteurs dans la Province, qu'ils étaient engagés à l'époque où je reçus mes informations et qu'ils occupent encore aujourd'hui leurs positions. J'ai toutes raisons de croire que 23 sont revenus à l'école normale pour obtenir un diplôme plus élevé; un est entré à l'université McGill où il étudie actuellement, 2 sont morts, 3 sont partis pour les États-Unis à cause de circonstances qui obligèrent leurs parents de quitter le Canada, et un est marié. Quant aux 6 restants, je n'ai pu obtenir toutes les informations dont j'avais besoin; cependant il peut se faire que quelques-uns d'entre eux enseignent dans quelque partie de la Province.

J'ose espérer que l'on sera satisfait de ce rapport, et qu'il sera une preuve que l'école normale continue de fournir un corps d'instituteurs qui, après avoir terminé leurs cours d'étude possèdent toutes les connaissances propres à leur état.

J'ai tout lieu de croire, que sur les 69 élèves-maîtres qui viennent de recevoir leurs diplômes, un nombre proportionnellement considérable trouvera de l'emploi, et sur le reste un assez bon nombre rentreront à l'école pour tâcher d'obtenir un diplôme supérieur.

Je puis déclarer également, que dans aucune session précédente, il n'est entré une classe plus intelligente de jeunes gens, désirant parvenir à la profession de l'enseignement, et que, soit qu'ils recherchent immédiatement les situations où ils peuvent faire valoir leur habileté à enseigner, soit qu'ils reviennent de nouveau à l'école normale pour obtenir un diplôme supérieur, je suis certain, que l'on sera satisfait, à l'avenir, des résultats de leurs travaux, et qu'eux-mêmes n'auront aucune raison, de regretter, pendant leur vie, d'avoir contribué à répandre l'éducation. Je ne puis m'empêcher d'ajouter de plus, qu'en recevant un aussi grand nombre de personnes qui se présentent volontairement chaque année comme instituteurs, nous sommes très-heureux, spécialement lorsque l'on considère que l'école normale atteint son but, en formant une classe d'instituteurs qui, ainsi que beaucoup de gens peuvent l'attester, rendent à la Province des services d'une valeur réelle très-considérable. Ce résultat paraît encore plus satisfaisant, si l'on observe que dans plusieurs pays, ceux qui se livrent à l'art de l'enseignement ne sont pas pris au hasard et sans choix, mais que par des arrangements systématiques, les meilleures écoles publiques deviennent des pépinières d'instituteurs, d'où sortent chaque année, un grand nombre de jeunes personnes convenablement préparées, qui en entrant ensuite

dans les écoles normales n'ont pas besoin de cette instruction préparatoire qu'il faut nécessairement avoir, avant de se livrer avec succès à un cours d'étude plus relevé.

Est-il possible dans cette province d'adopter un système d'après lequel les meilleurs élèves des écoles les mieux organisées, seraient choisis et préparés par les soins des instituteurs dirigeant ces écoles, à recevoir un enseignement supérieur? Voilà une question à laquelle ceux à qui est confiée la direction générale des questions d'éducation pourraient seuls répondre, d'autant plus que l'adoption d'un pareil système entraînerait des frais annuels considérables. Il serait aisé de démontrer que ce système a réussi ailleurs, à tel point que l'on y compte toujours sur une source de cette nature comme moyen d'entretenir le cours annuel de l'enseignement dans les écoles normales.

On devrait adopter des arrangements de ce genre pour augmenter le nombre de nos élèves instituteurs. D'après des recherches que j'ai faites, j'ai remarqué que les marchands et autres personnes engagées dans le trafic et le commerce, qui savent combien il est important pour leurs employés qu'ils soient formés de bonne heure, ne manquent jamais de faire des offres libérales aux jeunes gens lorsqu'il sont sur le point de quitter les écoles modèles, et presque toujours ils réussissent à s'assurer leurs services. Il n'existe aucune pareille attraction pour l'élève qui veut étudier l'art d'enseigner et ce n'est pour ainsi dire que par un pur hasard qu'il s'engage dans cet état.

Je constate avec satisfaction qu'au commencement de cette année scolaire, les jeunes gens qui ont demandé leur admission à l'école, étaient, jusqu'à un certain point plus avancés que ceux qui y sont entrés depuis plusieurs années. Ils possédaient plus complètement les éléments de l'instruction et nous paraissent être plus familiers avec la routine journalière des devoirs de l'école, et sous plusieurs rapports plus aptes à cette éducation spéciale que les écoles normales doivent donner. Il y a pas de doute que cela provient principalement de ce que plusieurs des instituteurs que nous avons formés et qui ont le mieux réussi, choisissent et préparent leurs meilleurs élèves pour l'enseignement, et en même temps leur inculquent cet amour de la profession, sans lequel, une partie de nos travaux seraient sans résultats. Si d'ici à quelques années, nous constatons de nouveaux progrès dans la préparation de ceux qui ont l'intention de se présenter pour être admis dans notre institution, l'œuvre que nous avons en mains continuera d'avancer dans la voie qui convient le mieux à ses fins, qui consistent moins à communiquer la science à ceux qui en ont été privés dans le premier âge, qu'à enseigner tout ce qui peut faire réussir dans l'art de l'enseignement. J'ai l'intention, durant le cours de l'année prochaine, si les circonstances me le permettent, de consacrer une partie de chaque semaine à la tâche spéciale de préparer nos élèves à donner de leçons à des classes choisies dans les écoles modèles. De cette manière, nos élèves apprendront ces principes d'enseignement qui doivent être sérieusement étudiés avant qu'on puisse raisonnablement espérer les voir réussir comme instituteurs.

En parcourant la liste d'instituteurs dont les noms figurent sur le calendrier de l'école normale, je constate que plus de 30 d'entre eux ont dix années de service dans l'enseignement, que quelques uns ont servi longtemps, et qu'ils ont encore la même occupation.

Si le département de l'éducation pouvait faire quelque chose pour reconnaître d'une manière ou d'une autre, cette persévérance dans un état qu'on considérerait autrefois comme si fatigant et si pénible qu'il était difficile de trouver des gens disposés à s'y livrer un peu longtemps, je suis certain que la profession en retirerait de grands avantages.

Il serait très désirable d'établir une distinction entre les élèves-maîtres et l'aspirant qui peut obtenir un certificat d'instituteur après avoir subi un examen de quelques heures devant un bureau d'examineurs.

Beaucoup de plaintes m'ont été adressées à ce sujet par leurs amis, qui, en plusieurs circonstances, ont été obligés de leur procurer les moyens de rencontrer les dépenses occasionnées par un long cours d'étude dans les écoles normales.

Si les écoles normales continuent chaque année de préparer un nombre croissant d'instituteurs il ne sera pas nécessaire d'avoir recours à d'autres autorités pour l'octroi de diplômes, et la cause de l'éducation en notre Province retirera un grand avantage si l'on abandonne le système sommaire et partant irrégulier d'accorder des diplômes aux instituteurs tel qu'il est actuellement en usage.

Le grand nombre d'élèves qui sont entrés dans notre école normale au mois de septembre dernier, a encombré nos salles d'étude, et afin de leur procurer le confort nécessaire on a dû augmenter considérablement l'ameublement de chacune des chambres.

Après la première semaine nous fîmes assez à l'aise dans la salle de lecture, mais dans nos salles d'écriture le défaut d'espace se fit sentir plus désagréablement encore que l'année dernière. Toutefois, sachant que l'on s'occupe de l'agrandissement de la bâtisse avec tout l'intérêt voulu, nous avons fait tout en notre pouvoir pour atténuer la difficulté, dans l'espérance que bientôt, notre école sera agrandie de telle sorte que chaque département aura toutes les commodités désirables.

Nos élèves, lorsqu'ils nous quittent, n'éprouvent aucune difficulté à trouver de l'emploi. Au contraire, dans la dernière partie de la session, il m'a été assez difficile de trouver des instituteurs pour diverses écoles de campagne.

Cependant je crois de mon devoir de déclarer que je suis fortement d'avis que les personnes qui ont la charge de veiller à la direction des écoles dans cette Province devraient employer tous leurs efforts, pour faire augmenter les salaires que l'on donne aux instituteurs, s'ils veulent que ces derniers viennent leur offrir leurs services.

On ne semble pas comprendre dans certaines localités peu éloignées de nos grandes villes, que presque partout où, dans ces dernières années, la cause d'éducation a été l'objet d'une attention spéciale, l'instituteur est parvenu à s'assurer une augmentation de salaire suffisante pour le mettre en état de subvenir convenablement aux dépenses nouvelles créées par l'augmentation de prix des articles de première nécessité. On a pourvu à ces embarras dans nos grandes villes, surtout à Montréal, où l'exemple qu'on a donné, sera suivi nous l'espérons, par tous ceux qui sont chargés de la direction des écoles dans les autres endroits.

J'ai continué, autant que le travail d'une session bien employée m'en ont laissé le loisir, à entretenir une correspondance avec nos instituteurs de la campagne, surtout avec ceux qui occupent des positions dans les parties éloignées de la Province et je constate avec plaisir que toutes ces jeunes personnes (sans parler du bled qu'elles peuvent faire par leur enseignement) semblent animées du désir de se rendre aussi utiles que les circonstances le leur permettront.

Les écoles modèles attachées à l'école normale se maintiennent toujours à la hauteur de leur mission, et nous ont fourni dans cette session quelques-uns de nos meilleurs élèves. Le département des garçons est encore sous la direction de M. F. W. Hicks, M. A., celui des filles est confié à Mlle. A. F. Murray, et le département d'instruction primaire à Mlle. L. Derrick. Je n'hésite pas à dire que tous nos élèves doivent être reconnaissants à ces institutrices de la direction attentive, et de la surveillance intelligente qu'elles exercent dans leurs classes.

Les ministres des différents cultes ont, comme dans les années passées, donné régulièrement une fois la semaine leurs instructions religieuses. Les professeurs comme par le passé, ont donné toute leur attention à l'avancement de l'école normale aux élèves, et nous devons à ces messieurs une grande somme de reconnaissance. C'est à leur sage administration que sont dûs l'ordre et la tranquillité qui n'ont cessé de régner dans les classes, et les heureux résultats de la dernière session.

Je dois aussi, en terminant, exprimer toute ma reconnaissance au comité de l'école normale, pour la bienveillante attention qu'il a bien voulu accorder à tout ce qui est soumis à leur considération, et surtout au président, le Dr. Dawson, qui n'a cessé, depuis ma nomination comme principal, de me venir en aide dans tout ce qui pouvait promouvoir les intérêts, et assurer le succès de l'institution. (1)

J'ai l'honneur d'être,

Votre très obéissant serviteur,

WILLIAM HICKS,

Principal.

Concours entre les élèves des différentes écoles du district d'inspection de M. Alexander.

Nous publions aujourd'hui la liste des prix distribués en concours par M. J. Alexander aux élèves de son district d'inspection. Nous ne saurions trop encourager ces concours entre les différentes écoles d'un district. Ils ont pour effet d'exciter une louable émulation et ne peuvent que tendre à relever le niveau des écoles.

L'avant-dernière liste avait été omise par inadvertance : nous la publions en même temps que celle de 1872. On pourra ainsi juger du mouvement qui s'est fait d'une école à l'autre, et des progrès qui se sont opérés dans chacune d'elles.

LISTE DES PRIX OBTENUS PAR LES MEILLEURS ÉLÈVES DE TOUTES LES ACADEMIES ET ÉCOLES MODÈLES DU DISTRICT D'INSPECTION DE M. ALEXANDER POUR LES CONCOURS DE 1871.

Grammaire.—1ère division—1er prix F. X. Demers, de l'Académie de Farnham, C. Breault, éc., inst.; 2e prix Elmire Lacourse, école modèle de Kingsey, Dlle. P. Bourque, inst.; 3e prix Marie Picotin, de Drummondville, C. W. Smith, inst. 2e division—1er prix Eugénie Giroux, Farnham, Dlle. Dorval, inst.; 2e prix Virginie Bergeron, Kingsey, Dlle. P. Bourque, inst.; 3e Joseph Gendreau, Arthabaskaville, Dlle. Sheling, inst. 3e division—1er prix Céline Picotin, Drummondville, C. W. Smith, inst.; 2e prix Abraham Ouellette, Drummondville, C. W. Smith, inst.; 3e prix Anna Savaria, Roxton, L. H. Bellerose, inst.

Arithmétique.—1ère division—1er prix F. X. Demers, Farnham, C. Breault, éc., inst.; 2e prix Marie et Jane Picotin, Drummondville, C. W. Smith, inst.; 3e prix Lucy Vansantford, Roxton, L. H. Bellerose, inst. 2e division—1er prix Walter Alexander, Roxton, L. H. Bellerose, inst.; 2e prix Valérie Gendreau, Roxton, L. H. Bellerose, inst.; 3e prix Joseph Gendreau, Alphonse Martel, Arthabaskaville, Dlle. Sheling, inst. 3e division—1er prix Abraham Ouellette, Drummondville, C. W. Smith; 2e prix Edmond Théroix, Arthabaskaville, Dlle. Sheling, inst.; 3e prix Pierre Picotin, Drummondville, C. W. Smith, inst.; Ovide Baril, Arthabaskaville, Dlle. Sheling, inst.

LISTE DES PRIX GAGNÉS PAR LES MEILLEURS ÉLÈVES DU COMTÉ DE DRUMMOND POUR LE CONCOURS DE 1871.

Grammaire.—1ère division—1er prix Eugénie Paré, St. Germain, Dlle. P. Laforec, inst.; 2e prix Ida Paradis, St. Germain, Dlle. P. Laforec, inst., Arthémise Allie, St. Bonaventure, Dlle.

(1) La direction du Journal est complètement étrangère à cette traduction qu'elle doit néanmoins reproduire littéralement à titre de document public.

A. Caza, inst.; 3e prix Alix Blanchet, Wickham, Dlle. S. Bouthillette, inst. 2e division—1er prix Mathilde Boucher, Wickham, Dlle. Alvina Vigneault, inst.; 2e prix Alma Janelle, Wendover, Dlle. Victorine Béliveau, inst.; 3e prix Clémence Boucher, Wickham, Dlle. A. Vigneault, inst., Malvina Cauchon, St. Guillaume, Dlle. Voisard, inst., Wilfrid Bernard, Wendover, Dlle. Caroline Vigneault, inst., Joseph Janelle, Wendover, Dlle. Victorie Béliveau, inst. 3e division—1er prix Ludger Côté, Wendover, Dlle. Victorine Béliveau, inst.; 2e Sarah Côté, Wendover, Dlle. V. Béliveau, inst.; 3e prix Emma Sylvestre, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst., Millas Raymond, Acton Vale, Dlle. Aristide Boulay, inst., Léontine Jutras, Wendover, Dlle. Lumina Biband, inst., Julie Letendre, St. Bonaventure, Dlle. A. Caza, inst.

Arithmétique.—1ère division—1er prix Eugénie Paré, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst., Edmond Mareil, Acton Vale, Dlle. Aristide Bouley, inst.; pas d'autres élèves dans cette division pour les 2e et 3e prix. 2e division.—1er prix Ida Paradis, St. Germain, Dlle. Laforce, inst., 2e Clémence et Mathilde Boucher, Wickham, Dlle. Alvina Vigneault, inst., Alix, Blanchet, Wickham, Dlle. S. Bouthillette, inst., Wilfrid Bernard, Wendover, Dlle. Caroline Vigneault, inst.; 3e prix Joseph Janelle, Wendover, Dlle. V. Béliveau, inst., J. B. Préfontaine, St. Fulgence, Dlle. Jutras, inst., Ovide Brouillard, St. Bonaventure, Dlle. Adeline Caza, inst., Olivier Gélinas, St. Guillaume, Madame Déjarlais, inst., Thomas Malençon, St. Guillaume, Madame Bergeron, inst. 3e division—1er prix Louis Beaudoin, St. Fulgence, Dlle. Jutras, inst.; 2e prix Léontine Lapolice, St. Germain, Madame Bélanger, inst., Napoléon Bernard, St. Germain, Dlle. Laforce, inst.; 3e Philomène Corriveau, St. Germain, Dlle. Laforce, inst., Alda Nidre, St. Germain, Dlle. Caza, inst., Délina Blanchard, St. Théodore, Dlle. Emma Bouley, inst., Céline Millette, St. Guillaume, Madame Déjarlais, inst., Elzégo Hétu, St. Germain, Dlle. Laforce, inst., Anabelle Hamel, St. Germain, Dlle. Laforce, inst.

COMTÉS DE SHEFFORD, BROME ET MISSISQUOI.

Grammaire.—1ère division.—1er prix F. X. Racine, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst.; 2e Olivier Chévrier, Roxton, Dlle. Lacroix, inst.; 3e Osaïs Sansoucy, North Stukely, Madame Bussière, inst. 2e division.—1er prix Philéas Racine, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst.; 2e Marie Patient, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst.; 3e Josephine Bessette, North Stukely, Dlle. Céline Tessier, inst. 3e division.—1er prix Euphrasie Allaire, North Stukely, Madame Bussière, inst.; 2e prix Mélina Sansoucy, North Stukely, Madame Bussière, inst.; 3e Hedwidge Bouffard, Ste. Cécile, Dlle. Céline Desmarais, inst.

Arithmétique.—1ère division.—1er prix F. X. Racine, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst.; 2e Olivier Chévrier, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst.; 3e Marie Patient, Georgina St. Onge, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst. 2e division.—1er prix Josephine Bessette, North Stukely, Dlle. C. Tessier, inst., Alfred Robert, St. Valérien, Dlle. Dastrosmaisons, inst.; 2e Albina Brodeur, Philippe Clément et Pierre Benoit, tous de Roxton, Madame Brunet, inst.; 3e Rachel Brodeur, Roxton, Madame Brunet, inst. 3e division.—1er prix Philéas Racine, Roxton, Dlle. L. Lacroix, inst., Philomène Thibault, St. Valérien, Dlle. A. Chagnon, inst.; Tais Sasseville, Roxton, Madame Brunet, inst.; 3e Apollinaire Langevin, Ste. Cécile, Dlle. Céline Desmarais, institutrice.

COMTÉ D'ARTHABASKA.

Grammaire.—1ère division.—1er prix Victoria Bergeron, Warwick, Madame Tessier, inst.; 2e Alida Dorais, Warwick, Madame Tessier, inst.; 3e Napoléon Gagnon, Stanfold, Dlle. Fafard, inst. 2e division.—1er prix Delphine Laroche, Warwick, Madame Tessier, inst.; 2e Céline Méthot, Warwick, Madame Tessier, inst.; 3e Julie Soucy et Corinne Dorais, Warwick, Madame Tessier, inst. 3e division.—1er prix Lydie Brunca, Chester Ouest, Dlle. Dina Ducharme, inst.; 2e Célanire Duchette, Chénier, Dlle. Mathilde Bouthillette, inst.; 3e Adeline Perreault et Marie Trigane, Warwick, Madame Tessier, inst., Anna Kérouack, Warwick, Dlle. Lacourse, inst.

Arithmétique.—1ère division.—1er prix Victoria Bergeron et Alida Dorais, Warwick, Madame Tessier, inst., Catherine Cushing 1st, Catherine Cushing 2d, Hanorah Murphoy, Margaret Cushing, Eliza Cushing, Bridget Cushing, Catherine Goggin, tous de Chénier, W. H. Tuohy, inst. 2e et 3e prix; Pas d'élèves pour concourir. 2e division—1er prix Napoléon Gagnon, Stanfold, Dlle. Fafard, inst.; 2e prix; Hanorah Cushing, Mary Murphoy et Elizabeth Coveny, tous de Chénier, W. H. Tuohy

inst.; 3e prix Eugénie Côté, Athabaskaville, Dlle. Delphine Bergeron, inst. 3e division—1er prix Sarah Tuohy, Ellen Williams, Anna Houle et Mary Welsh, Chénier, Dlle. C. Benoit, inst., 2e prix Bridget McDonald, Chénier, W. H. Tuohy, inst.; 3e prix Solomé Biron, St. Christophe, Dlle. Julie Anger, inst., Georgina Beauchêne, Chester Est, Dlle. G. Champoux, inst.

LISTE DES PRIX GAGNÉS PAR LES MEILLEURS ÉLÈVES DE CHAQUE PAROISSE, DANS LE CONCOURS DE 1874.

STANFOLD.

Grammaire.—1ère division—Napoléon Gagnon, Dlle. Fafard, inst. 2e division—Auguste Colin, Dlle. Pulchérie Blanchet, inst. 3e division—Orfroi Gagnon, Dlle. Fafard, inst.

Arithmétique.—1ère division—Napoléon Gagnon, Dlle. Fafard, inst. 3e division—Auguste Colin, Dlle. P. Blanchet, inst.

ST. NOBERT ET CHESTER EST.

Grammaire.—Pas d'élèves pour la 1ère division. 2e division—Alma Paradis, Dlle. Adèle Dan-cause, inst. 3e division—Helène Paradis, Dlle. A. Dan-cause, inst.

Arithmétique.—Pas d'élèves pour la 1ère division. 2e division—Delvina Boulanger, Dlle. A. Dan-cause, inst. 3e division. Georgina Beauchêne, Dlle. G. Champoux, inst.

ST. CHRISTOPHE ET ARTHABASKAVILLE.

Grammaire.—Pas d'élèves pour la 1ère division. 2e division—Rose Pothier, Dlle. Julie Anger, inst. 3e division—Solomé Biron, Dlle. Julie Anger, inst.

Arithmétique.—Pas d'élèves pour la 1ère division. 2e division—Eugénie Côté, Dlle. Delphine Bergeron, inst. 3e division—Solomé Biron, Dlle. Julie Anger, inst.

CHESTER, OUEST.

Grammaire.—Pas d'élèves pour la 1ère et la 2e division.—3e division.—Lydie Brunca, Dlle. Dina Ducharme, institutrice. *Arithmétique.*—2e division.—Delphine Binette, Dlle. P. Champoux, inst. 3e division.—Delvina Côté, Dlle. B. Cowan, inst.

WARWICK.

Grammaire.—1ère division.—Victoria Bergeron, Madame Tessier, inst. 2e division.—Delphine Laroche; Madame Tessier, inst. 3e division.—Adeline Perreault et Marie Trigane, Madame Tessier, inst., Anna Kérouack, Dlle. Lacourse, inst. *Arithmétique.*—1ère division.—Victoria Bergeron et Alida Dorais; Madame Tessier, inst. 2e division—Céline Méthot, Madame Tessier, inst. 3e division—Anna Kérouack, Dlle. Lacourse, inst.

CHÉNIER ET TINGWICK.

Grammaire.—2e division—Sarah Tuohy, Dlle. C. Benoit, inst., Dina Morin, Dlle. Mathilda Bouthillette, inst. 3e division—Célanire Duchette, Dlle. M. Bouthillette, inst.

Arithmétique.—1ère division—Catherine Cushing 1st, Catherine Cushing 2nd, Hanorah Murphy, Margaret Cushing, Eliza Cushing, Bridget Cushing et Catherine Goggin, W. H. Tuohy, inst. 2e division—Hanorah Cushing, Mary Murphy et Elizabeth Coveny, W. H. Tuohy, inst. 3e division—Bridget McDonald, W. H. Tuohy, inst., Sarah Tuohy, Ellen Williams, Anna Houle et Mary Welsh, Dlle. C. Benoit, inst.

Dans les municipalités de Ste. Clotilde, St. Albert et St. Valère, je n'ai pas trouvé d'élèves capables de concourir. Dans la municipalité de Victoriaville, lors de ma visite pour le concours, les écoles étaient fermées.

ST. GUILLAUME.

Grammaire.—2e division—Malvina Cauchon, Dlle. Voisard, inst. 3e division—Ernest Désaulniers, Madame Bergeron, inst. *Arithmétique.*—2e division—Olivier Gélinas; Madame Déjarlais, inst., Thomas Melançon, Madame Bergeron, inst. 3e division—Céline Millet, Madame Déjarlais, inst.

ST. BONAVENTURE.

Grammaire.—1ère division—Arthémise Alié, Dlle. A. Caza, inst.; 2e division—Ovide Brouillard et Emélie Foreier, Dlle. A. Caza, inst., 3e division—Julie Letendre, Dlle. A. Caza, inst. *Arithmétique.*—2e division—Ovide Brouillard, Dlle. A. Caza, institutrice.

ST. GERMAIN.

Grammaire.—1ère division—Eugénie Paré, Dlle. P. Laforce, inst. 2ème division—Anastasio Pinard, Dlle. Laforce, inst. 3ème division—Emma Sylvestre, Dlle. Laforce, inst.

Arithmétique.—1ère division—Eugénie Paré, Dlle. Laforce, inst. 2ème division—Ida Paradis, Dlle. Laforce, inst. 3ème division—Napoléon Bernard, Dlle. Laforce, inst., Léontine La police, Madame Bélanger, inst.

GRANTHAM.

Grammaire.—2ème division—Emma Janelle, Dlle. Georgina Bondpré, inst.

Arithmétique.—2ème division—Emma Janelle, Dlle. G. Rondpré, inst.

WENDOVER ET SIMPSON.

Grammaire.—2ème division—Alma Janelle, Dlle. Victorine Béliveau, inst. 3ème division—Ludger et Sarah Côté, Dlle. V. Béliveau, inst.

Arithmétique. 2ème division—Wilfrid Bernard; Dlle. Caroline Vigneault, inst. 3ème division—Ludger Côté, Dlle. V. Béliveau, inst., Léontine Jutras, Dlle. L. Bibaud, inst.

WICKHAM ET ST. PIERRE DE DURHAM.

Grammaire.—1ère division—Alix Blanchet, Dlle. S. Boutillette, inst. 2ème division—Mathilde Boucher, Dlle. Avina Vigneault, inst.

Arithmétique.—2ème division—Clémence et Mathilde Boucher, Dlle. A. Vigneault, inst., Alix Blanchet, Dlle. S. Boutillette, inst. 3ème division—Louise Allard, Dlle. S. Boutillette, inst.

ST. FULGENCE.

Grammaire.—3ème division—Joséphine Goyette, Dlle. E. Cloutier, inst.

Arithmétique.—2ème division—J. B. Préfontaine, Dlle. Jutras, inst. 3ème division—Louis Beaudoin, Dlle. Jutras, inst.

Dans Kingsey, les écoles élémentaires n'ont pu fournir un seul élève capable de concourir.

ACTON VALE ET ST. ANDRÉ D'ACTON.

Grammaire.—1ère division—Edmond Mersile, Dlle. Aristide Boulay, inst. 2ème division—Alfred Dubois, Dlle. A. Boulay, inst. 3ème division. Miliias Bernard, Dlle. A. Boulay, inst.

Arithmétique.—1ère division—Edmond Mersile, Dlle. A. Boulay, inst. 2e division—Alfred Dubois, Dlle. A. Boulay, inst. 3e division—Narcisse Casavant, Dlle. A. Boulay, inst., St. Théodore d'Acton.

Grammaire.—2e division—Délina Blanchard, Dlle. Emma Boulay, inst. 3e division Eludivine Tanguay; Madame Plamondon, inst.

Arithmétique.—3e division—Délina Blanchard, Dlle. E. Boulay, inst.

ROXTON.

Grammaire.—1ère division—F. X. Racine, Dlle. L. Lacroix, inst. 2e division—Philéas Racine, Dlle. L. Lacroix, inst. 3e division—Pas d'élèves.

Arithmétique.—1ère division—F. X. Racine, Dlle. L. Lacroix, inst. 2e division—Albina Brodeur, Philippe Clément et Joseph Benoit, madame Brunet, inst. 3e division—Philéas Racine, Dlle. Lacroix, inst.

NORTH STUKELY.

Grammaire.—1ère division—Osias Sanssoucy, madame Bussière, inst. 2e division—Joséphine Bessette, Dlle. C. Tessier, inst. 3e division—Euphrasie Allaire, madame Bussière, inst.

Arithmétique.—2e division—Joséphine Bessette, Dlle. C. Tessier, inst. 3e division—Philomène Tessier et Damis Têtu Dlle. Tessier, inst.

STE. CÉCILE DE MILTON.

Grammaire.—3e division—Hedwidge Bouffard, Dlle. C. Desmarais, inst.

Arithmétique.—3e division—Apollinaire Langevin, C. Desmarais, inst.

ST. VALÉRIEN.

Grammaire.—2e division—Alfred Robert, Dlle. Destroismaisons, inst. 3e division—Philomène Thibault, Dlle. A. Chagnon, institutrice.

W. J. ALEXANDER,
Inspecteur d'écoles.

P. S.—Grammaire anglaise pour tout mon district d'inspection.

1er prix Sarah Tuohey, Chénier, Dlle. C. Benoit, inst., 2e prix Ellen Williams, Chénier, Dlle. C. Benoit, inst., Catherine Cushing, Chénier, W. H. Tuohey inst.; 3e prix Mary Walsh, Chénier, Dlle. C. Benoit, inst., Eliza Cushing, Chénier, W. H. Tuohey, inst.

LISTE DES PRIX DU CONCOURS ÉTABLI PAR L'INSPECTEUR D'ÉCOLES W. J. ALEXANDER POUR L'ANNÉE 1872.

ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES.

Grammaire.—1ère division—1er prix Eugénie Giroux, West Farnham, Dlle. E. Dorval, inst.; 2e prix Jeanne Picotin, Drummondville, Mr. Narcisse Blanchard, inst.; 3e prix Julie Soucy, Warwick, Dlle. Victorine Béliveau, inst.; 4e prix Esther Durocher West, Farnham, Dlle. E. Dorval, inst. 2e division—1er prix Marie Triganne, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst.; 2e prix Adéline Perreault, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst.; 3e prix Joseph Lemieu, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst.; 4e prix Cléomène Lafond, Céline Picotin, Drummondville, M. N. Blanchard, inst., Delphine Rousseau, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst. 3e division—1er prix Rose Triganne, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst., pas d'élèves capables de remporter les 2e, 3e et 4e prix.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Grammaire.—1ère division—1er prix Eugénie Paré, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst.; 2e prix Alix Blanchet, Wickham, Dlle. Sarah Bouthillette, inst.; 3e prix Mathilde Boucher, Wickham, Dlle. Tourigny, inst.; 4e prix Arthémise Alie, St. Bonaventure, Dlle. Adéline Caza, inst. 2e division—1er prix Wilfrid Bernard Wendover, Dlle. Caroline Vigneault, inst.; 2e prix Evariste Bernard, Wendover, Dlle. C. Vigneault, inst.; 3e prix Célanire Cariveau, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst.; 4e prix Rémi Gauthier, St. Théodore d'Acton, Dlle. Emma Bouay, inst. 3e division—1er prix Marie Leclerc, Ste. Cécile de Milton, Dlle. Céline Desmarais, inst.; 2e prix Virginie Boucher, Wickham, Dlle. Clarice Tourigny, inst.; 3e Adéla de Lionne, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst.; 4e prix Rosalie Gauthier, St. Théodore, Dlle. Emma Boulay, inst., Calixte Brodeur, M. lina Parisault, Ste. Cécile de Milton, Dlle. Odile Lafleur, inst.

ÉCOLES MODÈLES ET ACADÉMIES.

Arithmétique.—1ère division—1er prix Emilien Demers, West Farnham, M. Ernest Gagnon, inst.; 2e Jeanne Picotin, Drummondville, M. N. Blanchard, inst.; 3e Jean Ducharme, Waterloo, M. P. Gosselin, inst. Adam Grey, Acton Vale, M. Campbell Brown, inst.; 4e Eugénie Giroux, Esther Durocher, West Farnham, Dlle. E. Dorval, inst. 2e division—1er prix Henriette Hervieux, Roxton, M. Latrémouille, inst.; 2e Alma Alexander, Roxton, M. Latrémouille, inst.; 3e Céline Picotin, Drummondville, M. N. Blanchard, inst. 3e division—1er prix Valerie Gendreau, Roxton, M. Latrémouille, inst.; 2e William Alexander, Roxton, M. Latrémouille, inst.; 3e Marie Triganne, Warwick, Dlle. V. Béliveau, inst.; 4e Adéline Perreault, Warwick, Dlle. V. Béliveau, institutrice.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Arithmétique.—1ère division—1er prix Hanorah Murphey, Catherine Goggin, Chénier, W. H. Tuohey, inst.; 2e Philéas Racine, Roxton, Dlle. Lumina Lacroix, inst. 3e Bridget McDonald, Chénier, W. H. Tuohey, inst., Eugénie Paré, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst.; 4e Alix Blanchet, Wickham, Dlle. Sarah Bouthillette, inst. 2ème division—1er prix, Clémence Boucher, Wickham, Dlle. Clarisse Tourigny, inst.; 2e Ovide Brouillard, St. Bonaventure, Dlle. Adéline Caza, inst., Emma Janelle, Drummondville, Madame Blanchard, inst.; 3e Augustine Gauvin, Notre-Dame-des-Anges Dlle. Florence Duquette, inst.; 4e Napoléon Bernard, Célanire Cariveau, Dlle. P. Laforce, inst., St. Germain. 3e division—1er prix, Thomas Melançon, St. Guillaume, Dlle. Azilda L'Heureux, inst. 2e Calixte Brodeur, Ste. Cécile de Milton, Dlle. Odile Lafleur, inst.; 3e Rémi Gauthier, St. Théodore, Dlle. Emma Boulay, inst.; 4e Pierre Bernard, Eugène Hamel, St. Germain, Dlle. P. Laforce, inst.

W. J. ALEXANDER,
Inspecteur d'écoles.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

CONCOURS POUR LA PUBLICATION D'UNE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE EN LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES CATHOLIQUES.

Sur la recommandation du comité spécial de la section catholique romaine, chargé d'aviser aux moyens de pourvoir à la publication d'une série de livres de lecture en langue française, pour les écoles catholiques romaines, il a été résolu, à la dernière réunion du Conseil de l'Instruction publique d'ouvrir un concours à cet effet, et ce concours est actuellement ouvert aux conditions suivantes :

- 1o. La série devra se composer de cinq livres, trois pour les écoles élémentaires, et deux pour les écoles modèles et les académies.
- 2o. Chacun de ces livres devra contenir, le premier, environ cent-cinquante (150) pages; le deuxième et le troisième, environ deux-cent-cinquante (250) pages; le quatrième et le cinquième, environ trois-cents (300) pages; les trois premiers devront être de format in-18, et les deux derniers, de format in-12, la série de Lovell devant servir de type pour la partie matérielle. Dans les trois premiers livres, chaque leçon devra être précédée de colonnes de mots à épeler et suivie d'un petit résumé sous forme de questionnaire.
- 3o. Les sujets devront être traités d'une manière graduée et comprendront ce qui suit :

Pour les trois premiers livres, des morceaux de littérature en prose et en vers, choisis, au point de vue moral et religieux; des articles courts et faciles à retenir, sur l'histoire et plus particulièrement sur l'histoire sainte et l'histoire du Canada, et sur l'agriculture spécialement appropriée aux besoins du pays; et, pour les deux derniers livres, des morceaux de littérature et de poésie d'un ordre plus élevé, choisis au même point de vue moral et religieux; des articles sur les mêmes sujets, mais plus étendus; et, en sus, des articles sur les sciences, les arts et l'industrie.

- 4o. Les autres conditions du concours sont comme suit :
 - 1.—Les manuscrits doivent être adressés au secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, avant le 1er Septembre 1872.
 - 2.—Après que le Conseil sur la recommandation du comité catholique romain, aura approuvé la série de livres qui aura été déclarée la meilleure par les juges, il en prendra le droit de propriété littéraire d'après la loi et en concédera l'usage à l'auteur ou aux auteurs pour l'espace de cinq années.

Québec, 15 Novembre 1871.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

N. B.—Par une résolution passée le 6 septembre 1872, le conseil de l'Instruction publique a étendu le délai pour la publication de cette série, jusqu'au 1er mai 1873.

L. GIARD,
Secrétaire-archiviste.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, AVRIL, 1873.

Quarante-neuvième conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 Janvier 1873.

SEANON DU 30.

Présidence de M. U. E. ARCHAMBAULT.

Présents : L'honorable P. J. O. Chauveau, premier ministre et ministre de l'Instruction publique, M. l'abbé Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, Fahy, secrétaire, Boudrias, trésorier, Cassegrain, Herman, Lacroix, Maufflette, Couture, Demers, Tétrault, Harmann, G. Gervais, Trudel, Godin, Ethier, Loblanc et MM. les élèves-maitres de l'école normale. L'Orphéon de l'école normale, sous l'habile direction de M. W. Couture, professeur de musique, chanta d'abord un mor-

ceau de Dalayrac, le *Chœur d'Azemia*, puis M. le principal Verreau présenta à l'assemblée, M. le professeur A. Duval, qui avait été chargé de la causerie scientifique demandée par la dernière conférence. Ce M. choisit pour sujet de l'entretien l'Électricité et ses applications.

Après avoir exposé brièvement les phénomènes généraux, les principales lois de l'Électricité, exhibé les appareils classiques et fait connaître leur usage, le professeur démontre que l'Électricité est comme la chaleur, l'affinité, la lumière une forme particulière du mouvement. Ces différentes manières d'être du mouvement s'obtiennent au moyen de machines diverses. Ces machines ne créent pas, mais transforment la force; elles ne seront jamais assez parfaites pour transmettre complètement sous la forme voulue toute la force donnée. On peut au moyen d'appareils convenables obtenir l'Électricité de l'affinité, du mouvement, de la chaleur, etc., réciproquement, l'Électricité pourra produire la chaleur, la lumière, le mouvement, etc.

Le narrateur, sans entrer dans les détails techniques, passa ensuite en revue les différents électro-moteurs alimentés par les piles à liquide; ces appareils consomment deux fois plus de zinc que les meilleures machines à vapeur ne consomment de charbon; le prix de revient pour une même force motrice est 30 fois plus élevé avec la pile. Quelques physiciens, entre autres Runsen et Marcus, pour tourner la difficulté, remplacent les piles à liquide par des piles thermo-électriques. C'est une manière différente de transformer en force motrice la chaleur dégagée par la combustion de la houille. On ne connaît pas encore exactement le résultat de leurs expériences.

Vient ensuite une étude comparative des moteurs à détonation, machine Lenoir, appareil Hugon etc., et des machines à vapeur.

Le résultat de cet examen est que, de même qu'il n'y a pas de panacée universelle... il n'existe aucune machine qui puisse servir également bien dans tous les cas. La machine à vapeur sera avantageusement remplacée par le moteur Hugon quand on aura besoin d'une force peu considérable dans un bref délai et que l'on disposera d'un local restreint; alors, on n'aura qu'à tourner un robinet et l'appareil fonctionnera. Ce moteur est d'un usage dispendieux, il utilise bien moins le calorifique que la machine à vapeur, quoique celle-ci sur 100 calories n'en utilise que 12, les 88 autres étant complètement perdus.

Eclairage électrique...

La lampe électrique a sa place tout trouvée dans les phares sur les paquebots, et une construction récente nous fait espérer que l'on pourra en fractionner la lumière; alors cessera le règne du gaz dans les grands établissements, et probablement dans les villes.

Il n'y aura pas de canalisation, pas de fuite, par conséquent aucune odeur désagréable, aucune explosion à redouter. Autres avantages; la lumière est plus blanche et toujours fixe en dépit des plus violents courants d'air, elle fatiguera donc bien moins la vue; la lumière se produisant dans le vide, l'atmosphère restera pure; non-seulement le gaz lui enlève de l'oxygène, mais il déverse des torrents d'acide carbonique, etc.

Les avantages de ce système d'éclairage seraient beaucoup plus frappants sur les bateaux à vapeur. Une force insignifiante de 3 ou 4 chevaux soustraite à la machine fera fonctionner un appareil peu encombrant; des fils dissimulés dans la boiserie et des lampes fixes remplaceront tout l'attirail des lampes à l'huile. Pas de variation de niveau par suite du roulis et du tangage; quo la lampe se brise, l'incendie, pas plus que l'extinction, n'est à craindre. A différents intervalles de la nuit, on pourrait concentrer une grande quantité de lumière dans un fanal situé à la tête du petit perroquet; cela permettrait d'explorer l'horizon et de signaler les navires, les écueils, etc., etc.

Le jour, l'appareil serait employé à remplir des gazomètres d'oxygène et d'hydrogène provenant de la décomposition de l'eau. L'oxygène servirait à maintenir l'air dans le degré de pureté voulu; l'hydrogène jouant le rôle de flamme chantante serait résonner un tuyau; le son produit de la sorte pourrait être entendu à une grande distance, ce qui est indispensable dans les brouillards. Les deux gaz réunis feraient fonctionner une pompe construite sur le principe du moteur Hugon. Outre son débit énorme (plus de 64,000 pieds cubes par heure avec un tube de 4 pieds de diamètre), cette pompe installée sur le pont, fonctionnera admirablement, alors que les autres seront devenus hors d'usage par suite de l'extinction des feux.

Télégraphes.—Système Morse.—Pantélégraphe Caselli.—Appareil transatlantique.—Le pantélégraphe permet d'envoyer 300 émissions de courant là où avec le système Morse on n'en envoi que 6. Mais voici le côté merveilleux; vous pouvez

expédier votre autographe, un portrait, de la musique, etc ; l'appareil reproduira tout cela instantanément à plusieurs centaines de lieues. La reproduction surpassera en exactitude les calligraphes, les dessinateurs, les faussaires les plus habiles. Pas de nuance qui ne soit rendue. Tout le monde voit d'ici l'utilité du pantélégraphe à signaler un fugitif ; on expédie son portrait, son croquis à toutes les stations.

Mais voici le prodige, l'idéal de la télégraphie : *envoyer des lettres par le télégraphe*. M. Arnoux l'a atteint en théorie, mais son système ne peut pas encore être réalisé économiquement. Grâce à ce procédé, vous mettez une lettre sous une enveloppe spéciale, vous la cachez avec soin, puis vous la confiez à l'opérateur. Au bout de quelques minutes celui-ci vous la remet ; l'enveloppe n'a pas subi d'altération, le cachet est intact. A cet instant précis, à deux ou trois cent lieues de distance, le destinataire reçoit sous enveloppe cachetée le calque fidèle de la lettre.

Appareil transatlantique.—Toutes les piles du monde réunies ne pourraient faire fonctionner d'un continent à l'autre les appareils en usages sur les lignes ter estres. On a si bien réussi à tourner la difficulté que non seulement une pile ordinaire mais même une *larme, une seule larme* déposée dans un dé à coudre contenant une petite lame de zinc a suffi pour transmettre un signal d'un monde à l'autre. C'est le cas de dire : le vrai n'est pas toujours vraisemblable.

A la télégraphie succèdent la galvanoplastie, l'horlogerie et les sonneries électriques. L'électricité est employée dans les mines à enflammer les fusées. Kiefer a réalisé deux petits appareils électriques qui servent, l'un à indiquer l'irruption des eaux, l'autre à prévenir les explosions de grisou. Cet agent docile sert encore à régler la température de appartements et à prévenir les collisions sur les chemins de fer. Avec le système dont parle le narrateur, que les ingénieurs dorment ou qu'il n'y ait personne sur deux trains venant à la rencontre l'un de l'autre, les deux trains s'arrêteront par le fait seule de leur voisinage sur la même voie.

Ce système permet en outre aux passagers d'un convoi de correspondre soit avec un autre train, soit avec les stations *et vice versa*, ce qui serait avantageux pour un convoi *bloqué* par la neige.

Parmi les services que l'électricité rend à la médecine, M. Duval cite les suivants : l'éclairage du corps humain à giorno, ablation des tumeurs à tissus très-vasculaires, sans affusions de sang et presque sans douleur dans les cas où l'on constate l'impuissance de la ligature, de l'écrasement linéaire, de la cautérisation avec les caustiques potentiels, la cautère à gaz, etc., etc. Le chercheur de balles est un appareil électrique qui décele la présence d'une balle perdue dans les tissus.

On nous avait présenté l'électricité manœuvre, chimiste, calligraphe, dessinateur, postillon, chirurgien et que sais je encore ? M. Duval nous fait connaître maintenant l'électricité *musicien*.

L'électricité se mêle de faire de la musique ; de la musique instrumentale et vocale, s'il vous plaît.

Présentez-lui une partition facile ou hérissée de difficultés, peu importe, elle vous la rendra avec un brio, une netteté d'exécution, de laquelle aucun Litz présent ou à venir ne pourra approcher. Bien entendu qu'elle n'exécute que sur des instruments à clavier, mais aussi elle peut toucher en même temps tous les pianos, orgues, etc., d'un établissement, d'une ville d'un pays. Briarée avec ses cent bras, est enfoncé, au reste, il n'était pas pianiste, que je sache. L'organiste n'aura plus dorénavant qu'à déposer en temps convenable son cahier sur le pupitre de l'orgue et sa tâche sera accomplie, il pourra se consacrer à ses bras. Un même cahier, par conséquent un même organiste pourra servir à la fois à plusieurs églises. Mais si on gagne d'un côté, on perd de l'autre. L'électricité ne saura jamais improviser, son éducation musicale n'est pas complète, il lui faut toujours un cahier. Elle ne compose pas mieux qu'elle n'improvise. Quelqu'un souffle : *C'est un malheur commun à plusieurs musiciens*.

Le causeur espère que bientôt il sera donné aux citoyens de Montréal, Québec, Toronto, etc., d'assister de chez eux aux concerts du conservatoire de Paris. Aussi lorsque notre compatriote Mlle. Albani, devra chanter sur les premiers théâtres de l'Europe, le public Canadien n'aura qu'à se transporter au *Mechanics' Hall*, à la salle de musique pour l'entendre tout à son aise. Pour ne pas demeurer en reste, à notre tour, nous ferons goûter à nos voisins les Européens, le basson de M. Duquet, le baryton de M. Lesage et le timbre sonore de M. Finn !

Après la causerie de M. Duval, l'Orphéon chanta un morceau d'un grand maître, B. Withem, et le Président proposa le sujet de discussion : "Les *leçons de choses* devraient-elles faire partie de l'enseignement, et pour quelles raisons ?

M. Demers se prononça pour l'affirmative dans un discours peu long, mais vif et soigné : MM. Martineau et Boudrias parlèrent aussi ; mais à cause de l'heure avancée, on ne prolongea pas la discussion.

L'Hon. M. Chauveau se lève au milieu des applaudissements de l'assistance. Il félicite l'association de la causerie qu'il vient d'entendre. Elle ne le cède en rien à ce qu'il a eu occasion d'entendre en ce genre, ici au Canada et en Europe. Les conférences scientifiques sont très-utiles aux instituteurs qui ne peuvent toujours suivre le mouvement continu des découvertes et des améliorations en tout genre. Elle ont sur de simples lectures cet avantage qu'elles rendent claires, par les instruments et par les expériences, une foule de faits et de procédés difficiles à comprendre pour celui qui n'a pas fait une étude particulière de la science. L'association en rapport avec l'école normale Laval, dans la dernière conférence, à laquelle M. Chauveau a assisté, vient de décider qu'il y aura une causerie scientifique à la réunion du mois de mai. D'ailleurs l'essai avait déjà été tenté ici même. L'hon. ministre se rappelle avoir assisté dans cette salle à des causeries scientifiques très-intéressantes. Il voit avec plaisir que sur ce point, comme sur quelques autres, les idées émises à l'origine des écoles normales ont fait leur chemin. Quoiqu'on en puisse dire, les conférences d'instituteurs ont fait du bien, comme le prouve la présence assidue de quelques inspecteurs et d'un grand nombre d'instituteurs, qui viennent de loin avec difficulté et en s'imposant des sacrifices. Il ne faut pas y chercher sans doute, de théories brillantes, qui séduisent l'imagination et s'emparent de la publicité. Dans une matière aussi importante que l'éducation et l'instruction, quand il s'agit d'apporter des améliorations et des changements, c'est le cas de dire qu'il faut aller sûrement.—Applaudissements prolongés.—

La séance est ajournée au lendemain, vendredi à 10 h. a. m. L'Orphéon exécute un autre magnifique morceau intitulé *CHANT DU SOIR*.

(A continuer.)

Bulletin bibliographique.

—HENRI KOWALSKI, *A travers l'Amérique ; Impressions d'un musicien*. Paris, E. Lachaud, libraire-éditeur, 1872 ; 257 pages in-8.

Nous n'avons pu nous procurer que tout dernièrement ce volume dont plusieurs pages sont consacrées au Canada. Notre désir n'est pas de donner à l'œuvre de M. Kowalski plus d'importance qu'elle n'en a réellement : un pianiste, même distingué, n'est pas tenu d'être de première force en histoire et en géographie, et on peut lui pardonner beaucoup lorsque, surtout, ses intentions paraissent bonnes. Nous ne pouvons pas, toutefois, laisser passer les remarques de M. Kowalski à notre sujet, sans un léger mot de protestation. Nous étions au Canada lors du passage de M. Kowalski, en 1870 ; nous habitons même ce pays depuis plus de trente ans ; mais nous ayons ingénument que nous n'y avons jamais vu ni entendu le demi-quart de ce qui a frappé les regards et l'oreille de l'élégant pianiste. La chose ne nous étonne pas, cependant, car ce n'est pas la première fois que des voyageurs européens, aux yeux desquels notre seul tort est de les trop bien recevoir, éditent sur notre compte des histoires de haute fantaisie. M. Kowalski a, toutefois, entre tous, le mérite de la franchise. "Il faut donc le dire, écrit-il dans sa préface, je n'ai cédé qu'à une séduction, sorte d'épidémie qui répand de plus en plus ses ravages dans la nouvelle génération ; j'ai voulu être l'auteur d'un livre, bon ou mauvais, quel qu'il soit."

C'est une excuse, boiteuse peut-être, mais c'en est une. Nous l'acceptons pour cette fois. Mais nous prions bien instamment M. Kowalski, dorénavant, de ne pas céder si facilement à la séduction et de consulter son apothicaire au sujet de l'épidémie dont il parle. Nous lui avons donné toutes nos sympathies à son passage ici, et nous ne les lui retirons pas, mais nous leur donnons pour limite son talent de pianiste ; nous récusons le littérateur-historien.

En terminant, nous prions M. Kowalski de ne pas oublier qu'on ne traite pas un peuple comme une mélodie, et qu'on ne brode pas sur une ville comme sur un thème allemand. Il faut savoir borner ses ambitions et se contenter de briller dans les arpèges et les cadences en neuvième, quand l'étendue de nos aptitudes l'ordonnent ainsi.

Revue mensuelle.

L'épouvantable catastrophe dont l'une de nos côtes vient d'être le théâtre est probablement le plus grand sinistre maritime de notre siècle, et le nom de l'*Atlantic* vient s'inscrire avec un éclat funèbre à la suite de cette longue liste de vaisseaux enfouis avec tant d'existences humaines dans les abîmes de l'Océan. L'*Atlantic* était parti de Liverpool le 20 mars. Après onze jours de marche, le 31, le capitaine s'aperçut qu'il n'y avait plus à bord que 127 tonneaux de charbon, quantité insuffisante pour alimenter les feux jusqu'à New-York. Les provisions de bouche menaçaient aussi de manquer. Il y avait à bord, tout compris, 896 personnes parmi lesquelles étaient un grand nombre de femmes et d'enfants. Après avoir consulté ses officiers le capitaine résolut de relâcher à Halifax qui se trouvait le port le plus proche. Il mit, en conséquence le cap sur cette place. A minuit et demi, il calculait qu'il avait fait 122 milles du point de sa déviation et qu'il devait se trouver à 48 milles au sud de Sambre Island. Le capitaine s'endormit alors et recommanda qu'on l'éveillât à trois heures. Vers deux heures, au milieu de la nuit noire, le vapeur vint frapper sur un roc de Meagher's Island, Nouvelle-Ecosse, et ce fut alors que commença ce drame terrible dont le dénouement coûta la vie à 585 personnes; 311 seulement ont été sauvées. Toutes les femmes et les enfants, un seul excepté, ont péri, emportés par les vagues ou écrasés à l'intérieur du vaisseau. L'*Atlantic* appartenait à la compagnie *White star*.

L'enquête qui se poursuit actuellement à Halifax a constaté, d'une manière indubitable, les deux points principaux : le navire avait un approvisionnement insuffisant de charbon et le capitaine n'était pas à son poste lorsque l'accident est arrivé. Pour ce qui est du défaut de combustible il n'a qu'une opinion à cet égard, et la presse est unanime à blâmer la compagnie *White Star* qui, par pur esprit de mesquinerie, se joue ainsi de la vie de ses passagers. Il est en effet établi que, le charbon était beaucoup plus cher à Liverpool qu'à New-York, les propriétaires de steamers ont tout intérêt à s'approvisionner dans ce dernier port, et ils achètent par conséquent le moins possible à Liverpool, quittes à gonfler leurs soutes à New-York pour le voyage de retour. Les profits réalisés ainsi peuvent s'élever à au-delà de \$100,000 par an.

Si cette spéculation pouvait s'effectuer sans danger, nous n'y verrions aucun inconvénient. Mais nous avons aujourd'hui sous les yeux un exemple des résultats qu'elle peut amener. En effet, si les armateurs avaient complété leur provision de charbon à Liverpool (ce qui, à raison de la différence dans les prix leur aurait fait une dépense additionnelle d'environ \$400), le navire n'aurait pas été obligé de faire escale à Halifax, et il est présumable que les passagers seraient tous débarqués sains et saufs à New-York. Il est possible que les lois ne puissent pas punir un semblable méfait; mais le sentiment public a déjà prononcé son jugement contre la conduite sordide de la compagnie.

Quant au capitaine, on a peut-être été trop sévère à son égard, et on a mis sur son compte bien des actes qui ne peuvent pas lui être équitablement imputés. Il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'il a contre lui une faute dont il lui est impossible de se disculper : il dormait lorsque l'accident est arrivé. Un capitaine de navire n'est pas moins que les autres sujet aux nécessités de la nature humaine, et il lui est impossible de se passer complètement d'une certaine somme de repos. Il faut toutefois qu'il sache choisir ses heures. Et ce n'est pas lorsqu'il s'approche, la nuit, à cette saison de l'année et par un gros temps, d'une côte reconnue comme excessivement dangereuse par tous les marins, et sur laquelle il avoue qu'il n'avait jamais abordé, ce n'est pas dans ce moment qu'il aurait dû laisser son poste pour aller goûter un sommeil intempestif. Il pouvait d'ailleurs se tromper dans ses calculs, ce que l'événement a démontré d'ailleurs. Or, quand on a sous sa garde la vie d'un millier de personnes, on doit prendre jusqu'au plus petites précautions, à plus forte raison ne doit-on pas négliger les grandes.

L'organisation du sauvetage n'a d'ailleurs été très-défectueuse et il semble que tout l'état-major du vaisseau ait perdu la tête au mauvais moment. Il faut avouer que les circonstances y prétaient; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y en a, là encore, une faute à signaler. Le *Courrier du Havre* fait, à propos du naufrage du *Northfleet*, une remarque très-sensée, et qui emprunte une force nouvelle de la circonstance présente. Dans les navires de guerre, on a dit-il, le *branc-bis de combat*; pourquoi, dans la marine marchande, n'aurait-on pas le *branc-bis de sauvetage*? A bord d'une frégate, aux premières approches de l'ennemi, sur

un coup de sifflet du maître d'équipage, chaque homme, désigné pour cette fin, est rendu, en quelques secondes, à un point du vaisseau qui lui est assigné d'avance, qu'il connaît et dont il sait par cœur les moindres détails. Il a à ce mouvoir dans un cercle déterminé et sait ce qu'il doit faire pour toutes les circonstances possibles. De cette façon, il y a peu de crainte de ces embarras qui résultent ordinairement d'un accident subit. Pourquoi les équipages de navires ne seraient-ils pas dressés de la même manière pour les cas de naufrage? Ce n'est pas le grand nombre qui est nécessaire. Car vingt, et même dix hommes bien dressés feront tous jours plus et mieux qu'une foule quelconque qui se jette et se rue péle-mêle dans toutes les directions excepté dans la bonne. En un mot, dix hommes de sang-froid valent mieux que cent qui ont perdu la tête, ce qui arrive toujours dans de semblables circonstances. Il y a là une idée éminemment humaine et le sujet vaut bien la peine qu'on l'étudie et qu'on en fasse au moins l'essai.

A propos du naufrage de l'*Atlantic*, nous trouvons dans un journal le résumé suivant des sinistres maritimes qui ont eu lieu depuis trente ans. On peut voir par cette liste qu'il est grand temps de mettre tout en œuvre pour trouver quelque nouveau moyen de protéger la vie de ceux qui ont à voyager sur la mer. "Un des désastres qui ont laissé la plus profonde impression dans la mémoire des hommes est celui de la frégate française la *Méduse*; mais l'horreur de ce souvenir est due moins au nombre des victimes qu'au récit des longues souffrances qu'elles ont endurées et au génie du peintre qui en a retracé l'effroyable réalité. Le *Président*, le premier des steamers transatlantiques, périt en 1841, dans son voyage de New-York à Liverpool, sans laisser aucun indice de sa triste destinée. Il avait un nombre considérable de passagers, mais qui était loin d'égalier celui des navires d'émigrants. Deux autres grands steamers, le *Pacific*, de la ligne Collins, et le *City of Boston*, de la ligne Inman, ont disparu d'une manière également mystérieuse. Les sinistres les plus fameux des vingt dernières années sont celui de l'*Arctic*, qui fut abordé par le steamer français *Vesta* pendant un brouillard, et périt avec 300 personnes; celui du *Central America*, qui sombra dans la mer des Antilles avec 595 voyageurs, dont 152 parvinrent à se sauver; celui de l'*Austria*, qui brûla au milieu de l'Océan en 1858, et dont 67 passagers seulement sur 538 échappèrent à la mort; celui du *Hungarian*, qui se perdit en 1860, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, avec toutes les personnes qu'il portait; celui de l'*Anglo Saxon*, qui naufraga en 1863 sur la côte de Terre-Neuve avec 446 passagers, dont la moitié périrent; enfin celui du *Northfleet*, qui a sombré l'hiver dernier dans la Manche, à la suite d'un abordage, et dont la perte a entraîné celle de 325 personnes."

Chassons le souvenir de ces détails douloureux, et reportons notre pensée sur un fait qui doit causer bien du bonheur à notre mère patrie, et à nous également : car rien de ce qui l'intéresse ne peut nous être indifférent, et nous avons le droit de nous associer à ses joies comme nous avons mêlé notre douleur à la sienne. La libération complète du territoire français est définitivement arrêtée pour le mois de septembre prochain. En vertu d'un traité, qui a dû être ratifié le 15 mars, les Allemands évacueront le 1er juillet tous les postes qu'ils occupent en France, excepté Verdun et ses environs, d'où ils ne se retireront que le 5 septembre. A cette époque, le paiement des cinq milliards sera complété et la France pourra enfin secouer de son corps ensanglanté le dernier des vampires qui s'abreuvait depuis trois longues années du plus pur de son sang. Aucun événement ne pourrait nous causer une joie plus sincère.

Nous n'avons que le temps de signaler au passage la célèbre affaire du Memphis-el-Paso. Cette monstrueuse spéculation vient d'être jugée par les tribunaux français. De haut personnages y ont trouvé une condamnation que nous regrettons pour eux, mais à laquelle nous sommes cependant forcés d'applaudir par un sentiment de justice. Tous les hommes sont égaux devant la loi. Quand un pauvre homme poussé par l'aiguillon du besoin et par les pleurs de ses enfants affamés, dérobe un pain pour sauver sa vie et celle des siens, on le condamne, il subit sa peine et la société dit : c'est bien. Or, qu'un riche, qu'un grand, pour assouvir de nouveaux appétits créés par ses habitudes de luxe, sorte, lui aussi, de la ligne droite de l'honnêteté, nous ne voyons pas pourquoi il ne serait pas appréhendé au corps, pourquoi la loi ne le condamnerait pas, et pourquoi la société n'aurait pas le droit de dire également : c'est bien!

Les grèves monnent de recommencer à New-York. Cette fois, c'est le tour des ouvriers des usines à gaz. Tous les em-

ployés d'une compagnie importante ont refusé à la fois de travailler dans le but d'obtenir une nouvelle diminution dans les heures de travail. Heureusement que les propriétaires on pu trouver d'autres ouvriers qui travaillent sous la protection de la police, et les plus gagnants, à la fin ne seront peut-être pas les grévistes. L'*Express* de New-York a calculé, en effet, que l'interruption, pendant onze semaines, du travail des charpentiers en navires, l'an dernier, avait eu pour résultat une diminution de \$13,000,000, dans cette branche d'industrie. Si l'on calcule que les ouvriers y sont pour moitié, c'est donc pour eux une perte sèche de \$6,500,000.

L'*Uncle Sam*, de Victorien Sardou, n'a pas eu à New-York, tout le succès que son auteur en attendait. "Pour un Français, disent les feuilles américaines, c'est assez habile, et l'œuvre, en France, peut même passer pour brillante." Voilà à quoi s'exposent les écrivains français en éditant sur l'Amérique toutes sortes de détails imaginaires. Bref, les Américains ont plus d'esprit que M. Sardou ne leur en suppose, et les rieurs sont de leur côté.

Nous n'avons heureusement, pour ce mois, aucun décès important à enregistrer dans notre pays. N us regrettons, néanmoins, d'avoir à annoncer la mort, survenue en France, le 27 mars dernier, de l'historien Thierry (Amédée-Siméon-Dominique), membre de l'Institut. Né à Blois, le 2 août 1797, il commença à se signaler dans la *Revue encyclopédique*. En 1825, il fit paraître son résumé de l'*Histoire* de Guyenne, et en 1828 son *Histoire des Gaulois* qui est son principal ouvrage. De 1840 à 1842 il écrivit l'*Histoire de la Gaule sous l'administration romaine* qui fait suite à l'*Histoire des Gaulois*. Ces deux ouvrages ont un grand mérite. M. Thierry était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait près de 76 ans.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Académie commerciale de Lotbinière.—On nous prie d'annoncer, qu'à l'avenir, le prix de l'enseignement dans cette institution, sera de \$15 par an, au lieu de \$20. M. Alfred Enouf, est attaché à l'établissement à titre de professeur d'anglais, et le rév. L. Roy, curé de Lotbinière, en est nommé président.

BULLETIN DES SCIENCES.

Phénomène électrique.—Samedi, 22 mars, vers dix heures et demie du soir, une zone de lumière blanche est apparue sur le firmement, s'étendant de l'est à l'ouest. La bande lumineuse a commencé à se produire à l'horizon, puis s'est élevée peu à peu jusqu'au zénith, où son sommet semblait se franger et se recourber en croc. Cette lumière était très éclatante, et a duré pendant environ une demi-heure. Elle s'est ensuite effacée graduellement.

Pseudo-science.—Nous avons déjà signalé le fait que le raisonnement seul, n'ayant pas pour base une étude suffisante de la nature, conduit presque invariablement à des conclusions fausses et à des théories sans fondement. C'était le défaut principal des anciens philosophes, et c'est encore le défaut de ceux de nos savants modernes qui ont contre eux le sérieux désavantage d'une culture intellectuelle insuffisante. Nous avons dit également que la docilité aux enseignements de la nature et la renonciation, dans une mesure raisonnable, à nos facultés spéculatives, sont les meilleurs moyens d'arriver à la connaissance de la vérité. Les hommes les plus éminents mêmes, ont erré de cette manière et leurs noms restent comme un monument impérissable signalant les dangers de la théorie pure. Parmi ces noms, nous trouvons celui du célèbre philosophe allemand, Emmanuel Kant, qui s'engagea inconsidérément dans le domaine de la mécanique et alla jusqu'à écrire, un volume sur la dynamique, ou plutôt une théorie fautive et imaginaire du mouvement, à laquelle il donne le nom de dynamique. Nous ne relèverons que quelques unes de ses erreurs.

Kant, évidemment, n'avait jamais étudié la résistance que le frottement oppose au mouvement, et il ignorait la loi suivant laquelle un corps, une fois mis en mouvement, continue à se mouvoir dans la même direction, tant qu'il n'est pas arrêté par quelque obstacle; et que, à la surface du globe, le frottement est l'obstacle principal et permanent qui finit par arrêter les

corps en mouvement. Loin de là, il s'imagine que la force doit être une chose métaphysique et immatérielle que l'on peut communiquer à la matière, et la divise en deux espèces: la force vive (*vis viva*) et la force inerte (*vis mortis*) qu'il explique à l'aide des deux expériences suivantes:

Lorsqu'un livre repose sur la table, dit-il, et que je le pousse avec la main, mais si doucement que le mouvement cesse dès que le contact de la main est interrompu, je ne lui communique que la force inerte: mais si je le pousse avec une telle violence que son mouvement continue encore après que le contact de la main a cessé, c'est ce que j'appelle communiquer une force vive. Ainsi une boîte pesante, trainée sur la planchée, n'est mue que par une force inerte, tandis que la pierre que main lance se meut en vertu d'une force vive." Il considère donc qu'un corps se mouvant sans être en contact avec la puissance motrice, possède la force vive, ou vivante; et les conclusions auxquelles il arrive, en partant d'un principe aussi faux, sont, naturellement, tout erronées, contraires aux enseignements de l'expérience et même du simple bon sens.

Si Kant avait discuté cette matière avec un bon physicien de son temps, pris des renseignements sur la friction, et qu'il eût eu égard à ces renseignements, au lieu de se laisser guider exclusivement par ses idées chimériques, il n'aurait jamais publié ce livre sur la dynamique qui le rabaisse extraordinairement aux yeux, des lecteurs compétents. Cela démontre combien, après tout, Kant était un penseur superficiel; et l'on en vient à songer que, s'il n'a pas été plus exact dans ses raisonnements métaphysiques, que dans ses notions de physique, il est difficile que ses lecteurs lui accordent leur confiance, et ses conclusions peuvent bien être regardées comme non avenues.

Nous pouvons faire la même remarque au sujet du *Traité sur les couleurs* que Goethe, vers la fin sa vie, eut la fantaisie de publier. Il est impossible de se fourvoyer plus complètement que ne l'a fait ce grand homme.—(*Scientific American*.)

Remède pour les affections causées par les vapeurs du mercure.—Les ouvriers qui sont employés à l'étamage des glaces sont exposés à des maladies sérieuses dues à l'empoisonnement mercuriel. Les maladies de la bouche, de l'estomac et des reins sont surtout la suite de cette absorption des vapeurs que le mercure émet à la température ordinaire. Un M. Meyer a trouvé un moyen simple de prévenir ces accidents: "Il suffit de répandre, tous les soirs après la fin du travail, un demi-litre d'ammoniaque liquide du commerce sur le sol de l'atelier. L'expérience de ce procédé dure depuis 1870 avec un succès complet.

Poids de diverses espèces de bois.—Voici le poids de plusieurs espèces de bois, au pied cube: Ebène, 83 lbs; gaiac, do; merisier, 45; hêtre, 40; pin jaune, 38; pin blanc, 25; liège, 15. On peut comparer ces différents poids avec celui d'un pied cube d'eau, lequel est de 62 lbs.

Les tubes en métal servant de conduits pour la vapeur peuvent-ils mettre le feu? L'avant dernier numéro du *Scientific American* contient l'exposé de plusieurs faits qui résolvent cette question dans l'affirmative. Il est établi que la vapeur, non seulement à une très-forte pression, mais même à une pression ordinaire, développe assez de calorique dans les conduits en métal pour mettre le feu aux pièces de bois qui peuvent leur servir de support ou être en contact avec eux. Ce fait est utile à noter de la part de ceux qui font poser des fournaies à vapeur dans leurs maisons, et pour ceux qui placent les machines dans les bateaux à vapeur.

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Manufactures.—On s'occupe actuellement de l'établissement d'une manufacture de sucre de betterave, à la Rivière-du-Loup (en haut); une partie du capital est déjà souscrite, et l'on espère que les travaux commencent de bon printemps.

A Nicolet, il est sérieusement question d'établir une manufacture pour les toiles de lin; et nous croyons même que la société qui doit en faire l'exploitation est déjà formée. Nous verrions l'accomplissement de ce fait avec beaucoup de plaisir. Le lin est, au Canada plus que dans tout autre pays peut-être, d'une culture facile et d'un rendement prodigieux. D'un autre côté, la toile qu'on en fabrique est infiniment supérieure aux cotons des Etats-Unis, et ne coûtera probablement pas plus cher.

Nous savons qu'il existe en outre plusieurs autres projets dont il n'est pas encore temps de parler. Nous constatons néanmoins avec plaisir, par tout le pays, ce réveil des arts industriels dont la ville de Québec a donné le signal. Agriculture, industrie: ce sont nos deux planches de sauvetage.

Communications entre le lac Huron et le lac Ontario.—Il est de nouveau question de relier ces deux lacs par un canal entre la baie Georgienne et la baie de Quinté. Il semblerait plus facile et surtout plus court de faire déboucher ce canal à la tête du lac Ontario, et nous ne savons pas pourquoi on irait jusqu'à la baie de Quinté. Voici, au reste, ce que dit à ce sujet un journal américain :

"Il était raisonnable de croire alors que le lac Balsam ne fournirait pas assez d'eau, car le pays au nord était inexploré et inconnu ; mais la connaissance que nous avons acquise du pays en arrière, nous a appris qu'il existe des lacs, innombrables, chacun d'eux pouvant fournir un réservoir naturel pour le Canal, et fournissant ensemble des réservoirs capables d'approvisionner d'eau une centaine de canaux comme celui que l'on projette. On espère que le projet sera chaudement accueilli dans les Etats de l'Ouest, où toutes les classes désirent ce débouché, avec une ardeur indomptable

"La construction de ce canal, donnant une navigation depuis la baie Georgienne jusqu'à Montréal, pour des barges de 300 tonneaux, aurait l'effet d'apporter la fertilité sur un territoire que le fermier ne peut maintenant exploiter par l'impossibilité qu'il y a de porter les grains au marché. Ce canal résoudra le problème de l'Ouest en transportant des grains de Chicago ou Duluth au bord de l'Atlantique, à une moyenne de 10 à 14 cents par baril. Comme nous l'avons dit, le projet ne vient que d'être remis sur le tapis, mais nous demanderons, en temps convenable, à nos confrères de prêter le concours de leur grande influence pour le succès d'une entreprise, qui, si elle est mise à exécution, fera de cette section du Canada la grande voie de l'ouest et lui procurera des avantages si grands qu'ils dépassent presque ce que nous pouvons concevoir."

—Le commerce de billots de pruche et d'épinette, de bois quarré de merisier pour le marché anglais, et de bois de corde pour la Compagnie du Grand-Tronc et pour la consommation locale, a été fait ici cet hiver sur une échelle beaucoup plus étendue que jamais auparavant.—*Pionnier de Sherbrooke*

Le chemin le plus court.—Sous ce titre nous lisons dans la *Minerve* :

M. Carthwright a saisi la chambre des Communes d'un projet qui a rencontré l'approbation générale et ne tardera pas à devenir une réalité. Il s'agit de diminuer la durée des voyages transatlantiques, et de réduire le temps de la traversée à quatre jours. C'est une idée qui doit sourire à tous les voyageurs, à tous les marins d'eau douce qu'épouvante une course sur mer de dix à treize jours.

M. Carthwright choisit comme points de départ des deux côtes de l'Atlantique, Valentia en Irlande et le cap Race à Terre-Neuve, éloignés l'un de l'autre de 1,600 milles. Ce sont les deux endroits les plus rapprochés de l'Amérique et de l'Europe. On calcule qu'il suffirait de 100 heures pour franchir cette distance qui est un peu plus de la moitié de celle qui sépare New-York de Liverpool.

Pour compléter la ligne de communication jusqu'à nous, il faudrait construire un chemin de fer qui irait d'une extrémité à l'autre de Terre-Neuve ; puis un steamer relierait cette île avec un des ports du Nouveau-Brunswick ou de la Nouvelle-Ecosse, celui qui est le plus rapproché de l'Intercolonial. Ce serait par cette dernière partie du chemin un trajet de seize heures. Une fois arrivé sur l'Intercolonial, on ne serait qu'à douze heures de Québec et de Montréal.

A une époque d'activité fiévreuse comme la nôtre, le temps, c'est de l'argent, c'est pourquoi le projet de M. Carthwright a toutes chances de réussir, car il sera bien vu surtout des négociants, et des hommes d'affaires en général. Il est probable que la compagnie qui se chargera de le mettre à exécution y trouvera son compte car nous devons présumer qu'une foule de voyageurs des Etats-Unis prendront de préférence à toute autre cette voie qui permettra d'aller en Europe et d'en revenir en douze ou treize jours ; c'est la durée d'un voyage ordinaire.

Par cette ligne on éviterait les nombreux dangers que les steamers ont à affronter entre le Cap Race et New-York ou Québec. C'est entre ces points que les naufrages sont le plus fréquent.

Tous les députés ont bien accueilli le projet de M. Carthwright et la Chambre a nommé un comité spécial qui a mission de l'étudier. Nous croyons que dans le rapport qu'il présentera prochainement, il arrivera aux mêmes conclusions que M. Carthwright.

BULLETIN DES STATISTIQUES :

Population de l'Inde.—Le recensement fait l'année dernière dans l'Inde donne à ce pays une population de 240 millions d'habitants, c'est-à-dire près d'un quart de la population totale du globe terrestre. Sur ce nombre 186 millions sont sous l'autorité immédiate de l'Inde, et payent le tribut au Gouvernement Suprême ; le reste de la population, 54 millions, relève plus ou moins directement de l'administration anglaise.

Pertes de l'armée allemande.—Nous empruntons à l'ouvrage, récemment paru : "*Les pertes de l'armée allemande dans la guerre contre la France*," publié par le conseiller intime docteur Engel, directeur du bureau des statistiques à Berlin, les chiffres suivants :

D'après les plus minutieuses recherches, on peut estimer la perte totale en hommes tués, blessés ou disparus à 127,897 hommes, dont 5,254 officiers et médecins.

Le total des morts pendant la guerre s'élève à 40,881 hommes, savoir : restés morts sur le champ de bataille, 11,572 officiers, médecins et soldats ; morts de leurs blessures, 10,710 ; morts par accident 316 ; morts par une cause naturelle, 30.

On est resté sans nouvelles de 4009 hommes, ce qui permet d'évaluer le nombre des hommes perdus à 44,890 officiers et soldats.

913,967 hommes étaient entrés en France comme combattants.

Il y a eu 1,599 rencontres avec l'ennemi, sur lesquelles 78 batailles, combats ou affaires importantes en rase campagne. La guerre de siège fournit 33 sorties et 486 rencontres. Il faut compter en outre 121 attaques de convois et 11 accidents de chemin de fer causés par l'ennemi.—*Journal de Québec.*

FAITS DIVERS.

Bonnes recommandations.—Comment on peut juger d'un jeune homme. M. Horace Claffin est un marchand de New-York, aussi intelligent que riche. Le 15 février un jeune homme que son père avait laissé à la tête d'une puissante maison, mais qu'un malheur venait de ruiner du fond comble, se présente à lui, et lui demande \$10,000 à emprunter.

"Entrez, dit Claffin, prendre un verre de vin.

"Merci, dit le jeune homme, je ne bois pas.

"Prenez un cigare alors.

"Je ne fume jamais.

"Bien, mais il m'est impossible de vous rendre le service que vous me demandez.

"Très-bien, dit le jeune homme, je pensais que vous le pouviez. Bonjour, monsieur.

"Arrêtez un peu, dit Claffin, vous ne buvez pas ?

"Non monsieur.

"Vous ne fumez pas ?

"Non.

"Et vous ne jouez pas à l'argent ?

"Non monsieur.

"Bien, dit le généreux marchand, avec des larmes dans la voix et dans les yeux aussi, vous aurez ce que vous demandez, et trois fois autant si vous le voulez.

De la cravate et de la bronchite.—Un médecin de nos amis, dit le *Figaro*, se livrait, dans nos bureaux à des considérations sur les cravates, qui nous ont semblé assez intéressantes pour être mises sous les yeux de nos lecteurs. C'est une information utile s'il en fût.

Il prétendait que les rhumes, bronchites, maux de gorge et autres affections du larynx ont crû en raison inverse de la hauteur des cravates.

En 1830, la cravate faisait trois ou quatre fois le tour du cou. Peu de bronchites.

A partir de 1840, la cravate ne fit plus qu'un tour. Les rhumes abondèrent.

A partir de 1850, la hauteur de la cravate diminua, et le nœud seul eut de l'importance. Enrouements nouveaux.

A partir de 1870, le tour du cou exista à peine. La bronchite sévit cruellement.

En 1873, la cravate se trouve réduite à un simple nœud qu'on accroche au bouton de chemise, et la fluxion de poitrine entre pour un vingtième dans la mortalité des Français.

Cet état est publié en vertu de la loi que nous avons reproduite dans notre numéro précédent.

RÉCETTES et dépenses des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal durant les premiers six mois de 1870 (1).

1870.	RECETTES.	\$ cts.	1870.	DÉPENSES.	\$ cts.
Jan. 8	Balance en caisse	4203 98		Payé à compte des bâtisses actuellement en construction.....	11966 70
	Reçu de la corporation de Montréal, balances sur les taxes de l'année scolaire 1869 et 1870.....	4307 06		“ salaires des instituteurs, déduction faite des contributions des élèves.....	2704 88
	“ loyers de maisons, taxes, etc., etc.....	106 75		“ intérêts sur capitaux dûs.....	1191 81
	“ octroi du gouvernement pour les derniers six mois de 1869.....	3759 96		“ hypothèques à la compagnie de dépôt et de prêt du Haut-Canada.....	3553 67
	“ Produit de la vente d'un terrain à la corporation de Montréal.....	5800 00		“ à compte de terrains achetés pour construire bâtisses d'école.....	2055 62
	“ du gouvernement, octroi aux académies.....	2784 00		“ loyers de maisons d'école.....	387 00
	“ produit de la vente de \$50,000 de débetures à 97 1/200.....	48125 00		“ réparation et entretien des écoles.....	171 18
	“ intérêts sur ces débetures du 1er janvier au jour de la vente d'iceux.....	1257 53		“ terrassements à l'académie commerciale.....	931 77
				“ salaire du secrétaire pour l'année échue le 1er mai 1870.....	600 00
				“ commission à Plamondon et al., sur ventes et achats de propriétés et M. Lévesque, architecte, a/c sur ses honoraires pour la construction des bâtisses.....	616 88
				“ commutation d'immeubles.....	644 00
				“ divers—copies d'actes, impressions de débetures, télégramme, voiturage, livres de comptes, livres de récompenses, certificats de régistrateurs, primes d'assurances, etc.....	284 52
			Juillet 1er	Balance en caisse.....	15236 25
		\$70344 28			\$70344 28

RÉCETTES et dépenses des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour les derniers six mois de 1870.

1870	RECETTES.	\$ cts.	1870	DÉPENSES.	\$ cts.
1 Juillet	Balance en caisse.....	45236 25		Payé aux entrepreneurs et ouvriers a/c sur les contrats de trois maisons d'école en construction.....	30305 28
	Reçu de la corporation de Montréal a/c taxes de 1870 et 71 en deux fois.....	12000 “		“ salaire des institutions, déduction faite des rétributions perçues des élèves.....	3109 82
	“ octroi du gouvernement pour les derniers six mois de 1870.....	3759 96		“ réparations, entretien et chauffage des écoles et meubles d'école.....	2026 28
	“ de la corporation de Montréal balance sur taxes de 1869 et 70.....	353 75		“ a/c de terrains achetés.....	1100 30
				“ a/c commission à M. Levesque architecte, services professionnels, dépenses de voyage, etc., etc.....	2024 35
				“ intérêts sur capitaux dûs.....	799 06
				“ loyers de maisons d'école et taxes sur icelles.....	476 94
				“ livres de récompenses, primes d'assurances, annonces dans les journaux, télégrammes, voiturage, port de lettres, etc., etc.....	137 58
			Déc. 31	Balance en caisse.....	21370 35
		\$61349 96			61349 96

(1) La loi passée à la dernière session n'a pas d'effet rétroactif, et n'oblige que pour 1872. Les commissaires ont cependant donné un état des deux années précédentes, afin que les contribuables eussent des renseignements plus complets.

RECETTES et dépenses des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour les premiers six mois de 1871.

1871.	RECETTES.	\$ cts.	1872.	DÉPENSES.	\$ cts.
Janvier 2	Par balance en caisse.....	21370 00	Janvier 2	Payé salaires des professeurs.....	5303 44
" 19	Reçu octroi du gouvernement pour les derniers six mois de 1870.....	3759 96	Jun 30	" aux entrepreneurs, sur bâtisses en construction.....	17407 96
	" de M. Martineau, principal de l'école St. Vincent de Paul, certaines contributions perçues des élèves et non créditées dans son compte.....	12 90		" a/c sur capitaux dus.....	6481 00
	" de Bélanger, Desnoyers et Ouimet, avocats, remboursement de certains déboursés extra-judiciaires faits dans la cause de la corporation de Montréal, les commissaires et les commissaires Upton <i>et al.</i>	2 25		" intérêts sur capitaux dus.....	4467 89
Février 17	" de la corporation de la cité de Montréal, la balance sur les taxes scolaires de 1870, s'élevant en tout de \$15,222.63.....	3222 63		" chauffage, entretien, réparations et fournitures d'écoles.....	1107 19
Mars 27	" du gouvernement octroi spécial pris à même le fonds d'éducation supérieure.....	2714 00		" taxes municipales et d'eau pour 1870 et arrérages.....	694 06
" 31				" salaire du secrétaire—8 mois à raison de \$600 par an, et 4 mois à \$1200, du 1er Mai 1870, au 1er Mai 1871.....	800 00
Jun 30	" de la corporation de la cité de Montréal a/c sur les taxes de 1871.....	10000 00	Jun 30	" A. Levesque, Ecr., a/c de sa commission comme architecte.....	275 00
				" loyers de maison d'école.....	322 67
				" impressions, annonces, actes notariés, dépenses de voyages, télégrammes, ports de lettres, voitures, primes d'assurances, etc.....	272 89
				Balance en caisse.....	3949 99
		\$41082 09			\$41082 09

RECETTES et dépenses des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour les derniers six mois de 1871.

1871	RECETTES.	\$ cts.	1871	DÉPENSES.	\$ cts.
Jun 31	Balance en caisse.....	3949 99	Jun au 30	Payé salaire des professeurs.....	8293 10
	Reçu octroi du gouvernement.....	3759 96	Déc. incl.	" aux entrepreneurs a/c sur bâtisses en construction, amélioration de terrains etc.....	21924 53
	" contributions des élèves.....	2400 81		" a/c ameublement des nouvelles écoles.....	12202 80
	" livres de cotisations, etc., etc.....	173 37		" réparations, entretien, fournitures, frais de voyage, voiturage, télégrammes, annonces, loyers de maisons d'école etc.....	1770 24
	" de la corporation de la cité a/c taxes de 1871.....	3000 "		" intérêts sur capitaux dus et sur argent emprunté.....	1371 80
	" par emprunt sur débetures émises en septembre 1871, mais non encore vendues.....	33100 "		" Taxe de l'eau.....	156 35
	" Produit de la vente de \$6,000 le débetures, vendues à \$3.00 d'escompte, plus six mois d'intérêt sur ces mêmes débetures.....	6000 "	Déc. 30.	Balance en caisse.....	4116 91
		\$52384 13			\$52384 13

RECETTES et dépenses des commissaires d'écoles durant les premiers 6 mois de 1872.

1872.	RECETTES.	\$ cts.	1872.	DÉPENSES.	\$ cts.
Janvier 2	Balance en caisse.....	4116 91	Janvier 2	Payé salaires et octrois aux professeurs...	10529 83
Juillet 1	Reçu de la corporation de Montréal, balance des taxes de 1871.....	8880 40	Juillet 1er	" aux entrepreneurs sur bâtisses en construction, améliorations de terrains, etc.....	12816 32
	" de la même, intérêt sur \$34000 débetures émises en sept. 1871, mais non encore vendues.....	1020 00		" a/c sur capitaux (achats de propriété, billets escomptes, fonds d'amortissement pour rachat de débetures, etc., etc., etc.....	23765 80
	" le produit de \$20,000 débetures vendues à int.....	19494 93		" intérêts sur capitaux dus, (compris int. sur débetures \$90,000.).....	6787 54
	" du ministre de l'instruction publique, octroi semi-annuel.....	3759 96		" loyers des maisons d'école, taxes municipales et d'eau.....	631 34.
	" du même, octroi spécial, à même fonds d'éducation supérieure.....	2633 00		" achat de meubles pour les écoles...	2017 83
	" contributions des élèves fréquentant les écoles des commissaires.....	2223 00		" bois et charbon—chauffage pour écoles.....	1363 24
	" loyers des maisons et divers.....	303 75		" Réparations, entretien, éclairage, etc., pour écoles.....	811 29
	" Par emprunt à diverses banques sur billets.....	23000 00		" impressions, annonces, primes d'assurances, médailles et livres de récompenses, frais de voitures de louage, etc.....	394 21
		\$65431 95		balance en caisse.....	6314 55
					\$65431 95

RECVTES et dépenses des commissaires d'écoles catholiques romains de la cité de Montréal pour les derniers six mois de 1872

1872	RECETTES.	\$ cts.	1872	DÉPENSES.	\$ cts.
Juillet 1	Balance en caisse.....	6314 55	du 1 Juillet	Payé salaires des professeurs et octrois..	13241 63
du 1er Juillet	Regu de C. S. Rodier, jr., écuyer, la part due aux commissaires sur le prix de la vente de la maison coin rues Côté et Vitre (\$8000), deux mille piastres étant restées en mains de l'acquéreur pour payer La Framboise, créancier hypothécaire	6000 "	au 31 Dec.	" aux entrepreneurs, travaux pour finir bâtisses, y compris travaux de terrassements à l'Académie commerciale à l'école Pointe St. Charles, et à l'école rue Fullum.....	13168 13
au 31 Déc.	Regu de la corporation de Montréal apc sur les taxes d'école de 1872	13000 "		" à compte sur capitaux dus.....	11401 80
	" du ministre de l'instruction publique, l'octroi semi-annuel.....	4744 88		" intérêts sur capitaux dus	1502 57
	" de la succession Masson, montant emprunté d'elle sur hypothèque.....	40000 "		" billets dus.....	39455 38
	" intérêt sur débiteures, non encues (alors) vendues.....	484 11		" Loyer de l'école Gibeau et taxe d'eau sur toutes les écoles.....	300 50
	" le produit de \$4000, débiteures vendues à 3/100 d'escompte.....	3880 "		" achats de mobilier pour diverses écoles y compris certains livres pour la bibliothèque de l'Académie commerciale.....	265 65
	" le produit de \$10,000 débiteures vendues à 5/100 d'escompte.....	9500 "		" réparation, nettoyage et entretien des écoles.....	2032 44
	" apc loyers des maisons de la rue St. Urbain.....	246 78		" chauffage, livres de récompenses, annonces dans les journaux et dépenses de voyages, et d'impressions pour faire amender la loi d'éducation.....	723 53
	" contribution des élèves	5014 59		" dépenses d'inauguration de l'Académie commerciale.....	462 10
	" divers	149 62		" apc sur commission de l'architecte et commission à Plamondon sur la vente de la propriété sur les rues Côté et Vitre	202 75
				" divers, primes d'assurances, actes notariés, télégrammes, papeterie, voitures de louage, etc., etc., etc.....	124 80
				Balance en caisse le 31 Dec. 1872.....	4452 85
		\$87334 53			\$87334 53

(Vraie Copie),

LOUIS GIARD,
SecrétaireDICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la

Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centims pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " " L'Islet.
F. H. GIASSON, " " L'Anse à Giffes.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM BUREAU & ARSELIN, pour-
ont s'adresser à M. L. M. CHÉZARIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUEBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous
la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le
15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne..... 0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont
pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées
gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences
et aux arts.

Adressez : Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir.

Imprimerie de Léger Brousseau, 2, Rue Du Fort, Québec.